
U d'/of OTTAWA
39003010319944

Les Retraites

R. P. J. J. M. LAMBERT
Missionnaire Apostolique
Directeur de l'Œuvre des Prêtres Éducateurs

N° 19



CHOSES D'ÉDUCATION

Les Retraites



"ENFANCE ET JEUNESSE"
10, RUE DE MÉZIÈRES, 10
PARIS 6e

Nihil Obstat :
V. Ermoni,
Doct. Phil. et Theol.
Censor.

Imprimatur
Parisiis Die 6 Januarii 1910
H. ODELIN, v. g.

AVANT-PROPOS

*La question des **Retraites** est de celles qui intéressent au premier chef et à bon droit les éducateurs et, en général, tous ceux qui s'occupent de la formation morale et religieuse de la Jeunesse.*

Il n'est pas une Maison d'Education ecclésiastique ou religieuse, pas un Patronage chrétien, pas une Œuvre de Persévérance, pas une Association catholique de la Jeunesse qui n'ait à cet exercice inscrit son programme.

C'est qu'en effet l'influence moralisatrice, et l'on peut même ajouter transformatrice, des Retraites est des plus considérables.

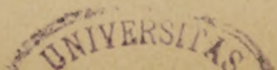
Cela est vrai pour les personnes vivant dans l'état séculier comme pour celles qui professent l'état ecclésiastique ou l'état religieux; pour les personnes d'âge mûr comme pour celles, je dirai plus : surtout *pour celles qui, étant jeunes, n'ont encore qu'une courte expérience de la vie.*

A cet âge, qui est surtout celui des passions naissantes et ardentes; celui de la curiosité, de la témérité et, par suite, de la faiblesse, des entraînements, des faux pas, une retraite bien faite intervient comme un événement très opportun, très bienfaisant, qui apporte lumière et principes dirigeants, réveil de la conscience, intelligence plus précise du devoir, force impulsive et décisive vers le bien, orientation définitive de la vie.

Combien doivent à une retraite leur conversion, leur vocation, leur persévérance, leur salut!

Cette action salutaire des retraites dût-elle n'être que temporaire et passagère, c'en serait assez déjà pour en démontrer la grande utilité et en rendre recommandable la pratique.

Sans insister davantage sur ces considérations, admises par tous, disons que tout l'intérêt de la question qui nous occupe est concentré sur la méthode à suivre et sur les moyens à prendre pour assurer le plus grand fruit possible des retraites.



Sur ce point, il y a de très utiles choses à dire, et ce sera, croyons-nous, rendre un réel service aux Educateurs que de leur exposer ces méthodes et de leur signaler ces moyens.

Mon ministère apostolique de plus de trente années dans les Maisons d'Education, les Patronages et Œuvres de Jeunesse, m'a fourni l'occasion de voir de près cette Jeunesse, si intéressante à connaître, d'étudier ses besoins, de constater ses faiblesses, d'en recevoir l'aveu et, par suite, de me rendre compte de ce qu'il lui faut pour que les ressources morales, qui souvent abondent en elle, fructifient en étant exploitées, et pour que les ressorts généreux dont elle est munie impriment à sa volonté parfois débile une impulsion aussi puissante que durable.

Sur place et sur le vif, j'ai noté tout ce qui m'avait frappé, ce qui m'avait paru le plus utile et dont la mise en application avait donné les meilleurs résultats.

J'ai recueilli aussi les observations et communications des maîtres, estimant que leur témoignage est une source de précieux renseignements.

*C'est le fruit de cette expérience personnelle et de celle de professionnels en éducation, que j'ai voulu présenter dans ces pages et que je dédie aux Educateurs de la Jeunesse et, tout d'abord, aux Membres de l'*Association des Prêtres Educateurs.

Si elles peuvent leur être de quelque utilité et contribuer au succès des retraites scolaires et postscolaires, j'aurai été suffisamment payé de ma peine et secondé dans mes apostoliques désirs.

Nice, « Les Pervenches », 15 août 1910.

I. — Les retraites annuelles de rentrée dans les Maisons d'Education (1)

Je n'ai pas à insister sur leur importance et leur utilité, ni sur l'influence profonde, sur l'impulsion et orientation décisives qui en peuvent résulter pour les écoliers qui les font dans de bonnes dispositions.

Une Retraite de rentrée bien faite, c'est le relèvement après la chute, c'est le dégagement des liens du péché dans lesquels le démon avait peut-être détenu, durant des semaines et des mois, de jeunes âmes faibles, imprudentes, négligentes. C'est la réparation des ruines lamentables produites par l'action du mal dans l'esprit et dans le cœur de pauvres adolescents. C'est, tout au moins, la reprise, désormais régulière, de la lutte quotidienne, des pratiques de la vie chrétienne, négligées ou abandonnées pendant un temps, au détriment des intérêts de l'âme.

Une Retraite de rentrée bien faite, c'est encore la bonne marche d'une maison assurée; c'est le bon esprit établi; c'est la discipline affermie; c'est la piété mise en honneur; ce sont les bonnes mœurs garanties.

Le profit individuel se complète par le profit général.

Aussi bien les Educateurs apôtres doivent-ils avoir à cœur d'assurer, autant qu'il dépend d'eux, le succès de ces retraites.

Par quels moyens y arrivent-ils?

J'ai publié sur ce sujet un opuscule assez complet (2) où se trouvent indiquées, de façon détaillée, les condi-

(1) J'ai publié un opuscule de propagande intitulé : *Vade-mecum de l'Écolier chrétien en retraite*, dans lequel j'ai réuni, dans un petit nombre de pages, tous les conseils qui peuvent être utiles aux jeunes gens *avant*, *pendant* et *après* la retraite. On peut se procurer cet opuscule au Bureau de l'Œuvre des Prêtres Educateurs, 228, Boulevard Péreire, Paris. — Prix : l'unité, 0 fr. 10 ; la douz., o fr. 70; les 50, 2 fr. 75; le cent, 5 francs.

(2) *Les Retraites de rentrée dans les Maisons d'Éducation*; broch. in-18 de 45 p Prix *franco* : 0 fr. 20, 228, Boulevard Péreire, Paris.

tions les plus favorables au succès spirituel des retraites de rentrée scolaire. J'y renvoie mes lecteurs.

Toutefois, je résumerai ici en quelques pages, ce que j'ai dit ailleurs (1) sur ce sujet, et j'y ajouterai quelques observations et indications qui m'ont paru utiles.

§ I. — *De l'époque de la retraite*

J'estime qu'il n'est guère possible de se prononcer de façon absolue sur ce point, et qu'il est nécessaire, pour bien juger en particulier, de se placer au point de vue spécial de chaque maison, de l'esprit des élèves, des usages traditionnels et d'autres circonstances et raisons que j'appellerai *locales*.

La retraite placée au lendemain de la rentrée peut avoir des inconvénients dans telle région, telle maison, et n'en pas avoir dans telle et telle autres. De même, il peut y avoir de réels avantages, en certains endroits, à reculer la retraite jusqu'à la troisième ou la quatrième semaine après la rentrée; ailleurs, ce serait s'exposer à compromettre le succès de la retraite. En somme, c'est à chaque supérieur d'examiner, sans parti pris, ce qui vaut le mieux pour sa communauté, et de décider en conséquence.

Si j'avais à émettre mon avis, d'une façon générale, j'opterais pour la retraite placée une semaine ou deux au plus après la rentrée scolaire.

Outre que les élèves en ont besoin et la désirent, pour la plupart et pour cause, au sortir des vacances, on peut dire qu'ils ne se mettent résolûment à la règle, à l'étude et à la piété qu'après la retraite. Ce serait donc leur faire plus ou moins perdre le temps que de différer au-delà de deux ou trois semaines ces importants exercices.

Toutefois j'ajouterai une réflexion qui, à mon jugement a sa valeur. Ainsi que je le dirai plus loin, les vrais prédicateurs de retraites d'écoliers sont rares, beaucoup plus rares qu'on ne pense. En toute hypothèse, c'est à eux, de préférence, qu'il se faut adresser, si on le peut. Mais quels que soient leurs mérites et leurs qualités, ils ne possèdent pas, que je sache, le don de bilocation, encore moins d'ubiquité. Il ne leur est donc pas possible de satisfaire deux, trois, dix supérieurs leur demandant, pour la même épo-

(1) Voir *Le Directeur spirituel des Maisons d'Éducation*, et *Le Prêtre Educateur* passim.

que, de prêcher la retraite à leurs élèves (1). Qui veut la fin doit vouloir les moyens. A moins donc que l'on ait de sérieuses raisons de ne pas reculer la date de la retraite des élèves, on fera bien d'accepter celle proposée par le prédicateur déjà engagé pour le moment où on l'aurait voulu. L'avantage de posséder un « homme de la partie », lequel, Dieu aidant, aura tôt fait de remuer les consciences et de mettre les volontés en train, compensera surabondamment l'inconvénient du retard imposé ou d'une date anticipée.

Que si l'on objecte que ce retard ou cette anticipation est préjudiciable à la bonne marche initiale d'une maison, je réponds : n'exagérons rien. Il y a moyen, en parlant aux élèves de la retraite qu'ils feront bientôt, de les tenir en quelque sorte en haleine ; comme il y a moyen aussi de remettre après la retraite certaines organisations matérielles de détail. L'explication journalière du règlement, la lecture spirituelle, les avis donnés par le supérieur aideront à établir le bon ordre, le bon emploi du temps, en attendant que la retraite vienne donner une impulsion décisive.

§ II. — *De la durée de la retraite.*

J'estime tout à fait suffisante la durée de trois jours pleins, par exemple du mercredi soir au samedi soir, sans compter le jour de clôture, qui garde encore, en partie, la physionomie des jours précédents.

Il ne faut pas oublier que les écoliers sont des enfants, et qu'il est difficile de tenir des enfants exclusivement appliqués à des réflexions sérieuses, attentifs à des instructions graves et à des exercices qui exigent un grand recueillement et se succèdent, pour ainsi dire, sans interruption. Trois jours de pratique d'un tel règlement, c'est beau et méritoire de leur part. Exiger d'eux davantage serait leur trop demander et les exposer à ne pas tirer un profit suffisant de ces exercices.

L'expérience est là pour démontrer que, dans presque toutes les Maisons d'éducation où se donnent des retraites, les élèves ont une allure sérieuse et recueillie tant qu'ils n'ont pas fait leur confession générale. Pour la plupart, une fois débarrassés de cette préoccupation, ils perdent

(1) Une année, je reçus *dix* demandes de retraites pour la deuxième semaine d'octobre. J'eus presque envie de me plaindre au bon Dieu de n'avoir pas accordé aux prédicateurs le don de... *dixlocation* !

du recueillement des premiers jours, et il est aisé de constater qu'il se produit chez eux une certaine détente de bonne volonté, d'application, de ferveur. Chez plusieurs, on remarque de l'énervement, le troisième jour, et même avant, une impatience de voir arriver la fin de la retraite; et, si la discipline n'est pas fortement maintenue, cette impatience dégénère facilement chez eux en dissipation. Donc il y aurait, à mon avis, imprudence et excès à faire durer cinq jours les retraites générales. Cette durée, qui pourrait n'avoir rien d'exorbitant pour une retraite de fin d'études, suivie seulement par des jeunes gens en petit nombre, aurait certainement plus d'inconvénients que d'avantages pour une retraite à laquelle prennent part tous les élèves, grands et petits.

§ III. — *Du nombre des instructions.*

Trois instructions me paraissent nécessaires : deux, auxquelles on devra donner un caractère plus grave et plus solennel; la troisième devra être faite sur un ton plus familier et plus simple, et sous la forme d'un entretien ou conférence.

Elles devront être données par le prédicateur de la retraite et être assez distantes pour permettre aux élèves de réfléchir et de prendre des notes sur ce qui a été dit.

Il est généralement admis que ces instructions soient complétées par une méditation faite à haute voix et sous forme d'instruction plus courte, soit par le prédicateur de la retraite, soit par le directeur spirituel ou le supérieur. Je suis tout à fait partisan de cette méditation qui commence les journées et donne à chacune sa note et sa physionomie distinctes.

En certaines Maisons d'éducation, notamment dans les Petits Séminaires purs, le prédicateur fait, un peu avant le repas de midi, l'exercice de l'examen particulier, d'une durée de dix minutes. Cet exercice peut être très utile aux élèves, mais il rend un peu chargé le travail du Prédicateur. Je ne le conseillerais que dans les seules maisons où l'esprit et les traditions le comportent, et, dans ce cas, il pourrait être présidé, comme la méditation du matin, par le supérieur, le préfet de religion ou l'aumônier, ou par tout autre maître désigné pour cela, à moins que le prédicateur ne s'en charge lui-même.

Il va sans dire que le sujet de cet examen, qu'il soit lu dans un livre ou composé par celui qui le préside, doit

être bien choisi et en rapport avec les sujets traités dans les instructions (1).

Il est encore d'usage, en un certain nombre de Maisons, que le Prédicateur, après la prière du soir, qui termine ordinairement la journée, indique, « les points de la méditation » du lendemain. Cet usage est bon, à la condition, toutefois, que cela se fasse en quelques paroles brèves et précises. On peut aussi remplacer « les points » par quelques recommandations, une réflexion, qui résument les pensées développées dans les instructions de la journée et gravent dans l'esprit des élèves les enseignements qu'ils y ont reçus.

§ IV. — *Du choix du Prédicateur.*

Les nombreux avantages qu'il y a généralement, à confier les retraites à des prédicateurs extraordinaires, pris en dehors des Maisons et même de la région où ces retraites se donnent, m'autorisent à affirmer qu'il vaut mieux leur accorder la préférence et leur confier ce soin. Les élèves écoutent plus volontiers une parole étrangère; ordinairement elle produira sur eux plus d'impression et aura plus d'autorité que celle d'un de leurs maîtres.

De plus, ils s'adressent, en général, plus volontiers aussi à un étranger pour leur confession; ils éprouvent moins de difficulté à lui découvrir l'état de leur conscience.

Ce seul avantage serait déjà très appréciable. Toutefois il ne suffit pas, de s'adresser à un étranger. Encore faut-il qu'il réunisse les qualités requises pour un tel ministère. On ne parle pas à des enfants comme on parle devant des auditoires mêlés, composés en majeure partie de personnes d'âge mûr. Fût-on excellent prédicateur d'Avent et de Carême, on pourrait n'être que médiocre prédicateur de retraite et échouer devant un auditoire d'écoliers.

Ce qu'il faut pour ce genre d'auditeurs, ce n'est pas un prédicateur quelconque, mais un véritable apôtre de la jeunesse, c'est-à-dire un prêtre qui la connaisse, l'aime, lui soit dévoué, parle son langage, soit capable de l'intéresser et de la captiver; un orateur qui, en se rendant maître des esprits, gagne la confiance de son jeune auditoire, et, par conséquent, se rende maître aussi des cœurs.

Qu'on sache bien que de tels prédicateurs sont rares.

(1) J'en ai publié trois dans ma petite brochure : *Vade mecum de l'Ecolier chrétien en retraite* : in-32 de 56 pages. Prix *franco* : 0 fr. 30 (Librairie du Bon Pasteur, 228, Boulevard Péreire (Paris, XVIIe).

Il faut donc prendre la peine de les chercher et de les retenir longtemps à l'avance; et ne pas s'exposer, par défaut de prévoyance ou par négligence, à n'avoir qu'un prédicateur quelconque, trouvé à la dernière heure, et dépourvu de ce qu'il faut pour plaire et gagner la confiance spirituelle de ses jeunes auditeurs.

« L'homme du métier » trouvé, il importe, dans l'intérêt et en vue du succès de la retraite, de lui fournir les renseignements nécessaires sur la maison, son esprit, sa situation morale; sur les points faibles, les abus existants, les réformes à opérer. Le plus souvent, le prédicateur lui-même demandera ces renseignements. S'il ne le fait pas, le Supérieur les lui doit fournir, de façon à bien faire connaître le terrain sur lequel devra s'exercer l'action bienfaisante de l'envoyé de Dieu, à lui faciliter son ministère et à préparer les voies à l'œuvre de la divine grâce.

Bien que, en principe, je préfère un prédicateur étranger à l'un ou l'autre professeur de la maison où la retraite se donne, je ne suis pas tellement exclusif que je n'admette pas une dérogation accidentelle à ce principe. Mais, en ce cas, il est nécessaire, ainsi que je le dirai plus loin, qu'on assure aux élèves le concours d'un ou de plusieurs confesseurs extraordinaires.

Ce que je ne saurais admettre, sauf en un cas tout à fait exceptionnel, c'est que l'on confie les prédications de la retraite aux professeurs, de telle façon que chacun d'eux prêche un sermon à tour de rôle. Outre l'inconvénient provenant du défaut d'unité dans les sujets, lesquels pourraient n'avoir entre eux aucun lien logique, il y aurait celui de la façon nécessairement inégale de traiter ces sujets. Je ne pense pas qu'un bien réel et profond puisse résulter, pour les élèves, d'une retraite prêchée dans ces conditions.

Je crois utile de répondre ici à une question qui ne peut manquer de m'être faite.

On convient sans peine que, dans l'intérêt spirituel des élèves, si l'on tient à donner à l'année scolaire un début qui fasse bien augurer de la suite, on ne doit rien négliger pour chercher et trouver un Prédicateur réalisant les conditions qui ont été indiquées plus haut.

Mais comment savoir d'avance, et de façon précise, si le prédicateur choisi réalisera ces conditions? — En se renseignant. — Comment se renseigner? Auprès de qui? — Auprès des Supérieurs et Confrères; en s'adressant à *l'Œuvre des Prêtres Educateurs*, qui centralise tous les renseignements relatifs au ministère de l'éducation et de la formation religieuse de la Jeunesse. Le Congrès annuel

de *l'Alliance des Maisons d'Education chrétienne*, la retraite diocésaine et annuelle des Professeurs, sont des occasions de se renseigner, de se procurer les noms et les adresses des Prédicateurs dont l'expérience à été faite et qui ont prêché des retraites fructueuses.

Ces renseignements recueillis, qu'on fasse l'essai du prédicateur, et s'il est vraiment l'*homme voulu*, s'il a su trouver le chemin des cœurs, intéresser et instruire, s'il a fait du bien aux âmes, il sera bon de le retenir pour l'année suivante. Ce sera, vu la pénurie des vrais prédicateurs de jeunes gens, le moyen le plus pratique d'affermir ce bien et de le prolonger.

J'ai toujours, pour ma part, trouvé fort regrettable la pratique qui consiste à appeler, à chaque retraite de rentrée, un nouveau prédicateur, et très fragile, très peu sérieuse, la raison alléguée, à savoir qu'il faut, dans l'intérêt des élèves, varier les physionomies et les paroles des prédicateurs. J'estime, au contraire, que les élèves voient revenir avec plaisir un missionnaire qui, dans une précédente retraite, les a intéressés et édifiés. Leur confiance, leur docilité lui sont acquises d'avance; et l'œuvre précédemment commencée par lui se complétera la fois suivante. Il utilisera l'influence exercée, les sympathies acquises, les ressources constatées par lui, pour imprimer une impulsion plus décisive aux bonnes volontés et pour parfaire ce qui est en progrès. Ainsi faisait le saint et apostolique Mgr de Ségur; ainsi ont fait et font encore d'autres missionnaires de jeunesse, animé du même zèle que le vénéré prélat. Aussi les Maisons d'Éducation qui ont reçu et reçoivent le bienfait de leur ministère, à l'occasion des retraites, se distinguent-elles par l'esprit de piété qui les anime et la pratique de la vertu qui y est en particulier honneur.

A l'objection qu'on pourrait faire, que tel prédicateur réussira auprès des élèves une première fois, qui ne réussira pas ou réussira moins une seconde, et surtout une troisième, nous répondons que la chose est possible, mais non certaine et invariable. Et encore faut-il s'entendre sur le sens donné au mot *réussir*. Veut-on dire par là que les instructions seront moins intéressantes, que la parole du prédicateur n'aura plus, la seconde fois, l'originalité, la chaleur, la force persuasive et entraînante de la première? C'est possible encore, mais cela n'est pas absolument nécessaire. Ce que la parole publique pourra ne plus avoir, la parole privée ne l'aura point perdu. Le souvenir de la retraite précédente, l'impression sympathique qu'elle aura laissée parmi les élèves,assureront au prédicateur un pres-

tige durable et feront que son second passage parmi eux n'aura pas été moins fructueux, bien qu'à un degré moins sensible, que le premier.

Je ne saurais donc trop engager les Supérieurs à ne pas hésiter à rappeler dans leurs Maisons les prédicateurs de retraites dont ils ont été une première fois satisfaits. Je le répète, si le succès de ces derniers est moins brillant, il n'en sera peut-être que plus solide. Au surplus, l'essai mérite d'en être fait. Tout en admettant la possibilité d'une déception, je crois que, en général, il n'y aura pas lieu de regretter l'expérience.

§ V. — *De l'action personnelle du Prédicateur pendant la retraite.*

Qu'on veuille bien remarquer ceci : le passage d'un apôtre dans une Maison d'éducation, à l'occasion d'une retraite, peut être la source d'un bien incalculable, si son action n'est contrecarrée par rien ni par personne et si elle peut s'exercer librement, dans toute la mesure possible à son zèle.

Certes à ce zèle il faut de la discrétion; cette action doit être marquée au coin du savoir-vivre et du savoir-faire. Il ne s'agit pas de vouloir régenter, *per fas et nefas*, une Maison, ni de prétendre en bouleverser les habitudes.

Mais sans donner dans de tels excès, que n'accepteraient d'ailleurs pas la prudence et la sagesse des Supérieurs, et tout en restant dans les limites d'une respectueuse et confiante réserve, le prédicateur doit jouir d'une certaine liberté, au point de vue de la marche de la retraite, qui permette à son action de s'exercer sans obstacle, — je parle de ceux qu'opposerait une autorité exclusive, ombrageuse, n'admettant aucune intervention étrangère, aucune modification accidentelle du règlement.

Puisque, comme je l'ai dit plus haut, le prédicateur est l'*homme de choix*, l'homme de *confiance*, appelé, non pour venir remplir un ministère quelconque, mais faire une œuvre importante en elle-même et en ses résultats, il convient de le laisser, dans une mesure raisonnable, *maître du chemin*. C'est à lui surtout qu'incombe la marche de la retraite; c'est lui qui doit imprimer à la communauté sa physionomie; de lui que s'inspireront toutes les mesures à prendre et les modifications à faire.

Grande confiance de la part des Supérieurs et des maîtres : tel est le grand principe qui doit régir les rapports de ces derniers avec le Prédicateur.

En conséquence, ils feront bien de le voir en particulier et de s'entretenir avec lui, de le mettre au courant des

lacunes, des points en souffrance, des abus qui peuvent régner dans la maison. Ce sera fournir à l'envoyé de Dieu l'occasion on ne peut plus favorable de remédier au mal signalé, de remettre les choses au point, de faire disparaître les causes de faiblesse, et peut-être de ruines.

De son côté, grâce à la confiance dont on aura bien voulu l'honorer, le prédicateur pourra signaler discrètement aux Supérieurs et aux maîtres certaines particularités qui ont pu échapper à leur attention; éveiller leur sollicitude sur certains détails de discipline, de direction, dont ses rapports avec les élèves lui auront permis de mieux saisir l'importance.

Et c'est ainsi que son action aura été non superficielle et temporaire, mais profonde et durable, et que son passage, si rapide ait-il été, aura ressemblé à celui du Sauveur à travers la Judée et la Galilée : « *Pertransiit benefaciendo et sanando omnes.* » (1)

§ VI. — *Du règlement de la Retraite.*

En principe et en général, le règlement de la Retraite de rentrée doit exclure l'étude et la classe proprement dites et impliquer la suspension totale du travail scolaire.

Cette retraite est trop importante, elle peut, selon comme elle est faite, avoir des conséquences trop graves, tant au point de vue intellectuel qu'au point de vue moral, pour qu'on n'y applique pas exclusivement les élèves.

En somme trois jours sont vite écoulés, si l'on sait occuper spirituellement les retraitants, de façon qu'ils n'aient pas le temps de s'ennuyer. On obtient ce résultat en variant les exercices de la retraite et en prévoyant, jusqu'à une minute près, l'emploi de tous les instants.

Au lieu de donner aux élèves des leçons à apprendre et des devoirs à faire, les professeurs pourront leur demander de faire le résumé écrit des instructions entendues; — en classe, ils les interrogeront sur les vérités exposées par le prédicateur, et compléteront les réponses des élèves par leurs explications personnelles.

A l'objection qui pourrait être faite, que ce travail de rédaction écrite n'est guère possible aux jeunes écoliers, je réponds qu'il est facile à leurs professeurs respectifs de leur simplifier ce travail, en leur répétant et expliquant chaque instruction et en la leur faisant résumer ensuite. Après tout, si ces résumés sont imparfaits et incomplets, les élèves n'en auront pas moins eu l'esprit occupé de

(1) Act. x, 38.

pensées sérieuses, qui les auront aidés à se maintenir dans le recueillement et à tirer un plus grand profit de la retraite.

A cette autre objection, assez fréquente, que les plus jeunes élèves ne sont pas capables de tenir longtemps leur esprit appliqué à ces graves pensées, je répondrai que c'est trop douter de leur bon vouloir et ignorer ce qu'on peut attendre et obtenir, même de tout petits enfants, lorsqu'on sait les prendre et faire appel à leurs bons sentiments.

D'ailleurs, lorsqu'il est question d'obtenir un résultat, quel qu'il soit, il doit être proportionné à la capacité d'un chacun. Vous ne pouvez songer à demander d'un enfant de sept ou huit ans ce que vous exigez d'un jeune homme de dix-huit ou vingt ans. La chose importante consiste à faire produire à chacun ce dont il est capable.

Essayez donc de faire répéter à ces petits enfants ce qu'a dit le prédicateur. Ne serait-ce que les histoires, les traits édifiants dont il a illustré les vérités par lui exposées, ce serait assez pour en prendre occasion de compléter ce qu'ils ont retenu par des réflexions à leur portée, pour leur inspirer de bons sentiments, leur suggérer des résolutions, leur conseiller certaines pratiques de piété, certains actes de vertu. Je ne pense pas exagérer en affirmant que le professeur peut, par cet exercice de répétition et d'adaptation, faire encore plus de bien que le prédicateur. Dès lors on comprendra pourquoi, même pour les tout jeunes élèves, à l'encontre de ce qui se pratique dans la plupart des Maisons d'éducation, je ne suis pas partisan qu'on leur fasse la classe pendant la retraite.

Puisque j'en suis à émettre ici une opinion qui rencontrera plus d'une opposition dans le monde éducateur, qu'il me soit permis de donner à ma pensée tout son développement. Peut-être alors se rangera-t-on à mon avis, fondé sur une étude approfondie de la question.

Je dis donc que rien, à mon jugement, n'est plus regrettable et, sous divers rapports, plus préjudiciable au succès d'une retraite que cette alliance des études et des classes avec la retraite, menées simultanément de front; car, à ce compte, les élèves, outre le travail ordinaire de leur vie écolière, ont la fatigue supplémentaire de quatre sermons ou conférences d'une demi-heure environ à entendre, chaque jour. On avouera sans peine que ce n'est pas là une façon intelligente de leur faire apprécier cet exercice et goûter la parole de Dieu.

D'ailleurs, cette parole de Dieu, alors même qu'elle est écoutée avec faveur, quelle impression tant soit peu profonde pourrait-elle produire, puisque, aussitôt entendue,

lle est exposée à être oubliée, l'exercice classique qui uit chaque sermon de retraite amenant une diversion 'esprit inévitablement ruineuse ou tout au moins comromettante pour cette parole?

On allègue les exigences du règlement, la complication les programmes d'études, la difficulté de tenir, trois jours lurant, plusieurs centaines d'élèves occupés exclusivenent de pensées spirituelles, les réclamations que cet état le choses ne manquerait pas de provoquer chez les parents le ces élèves, l'inévitable insuccès d'une telle retraite, et utres raisons encore...

A quoi je réponds, sans hésiter : Pour parler ainsi, en vez-vous tenté l'expérience? Sur quoi fondez-vous toutes es allégations? Moi, je prétends que si vous vouliez ssayer d'un nouveau règlement des retraites, vous n'y 'erriez pas tous les inconvénients que vous signalez bien ratuitement, en somme. Il en serait de ce règlement omme de tous ceux que vous dressez et faites observer orsqu'il s'agit de modifier tel ou tel mouvement de vos laisons, tel ou tel exercice. Vous affichez ou notifiez ce èglement, et vos élèves le suivent, et leurs familles n'ont ien à y voir, et si elles réclament, vous leur répondez : 'est le règlement ! — Et tout est dit.

Pourquoi donc cette peur de trop faire, de mal faire, orsqu'il s'agit du bien spirituel des élèves? Pourquoi s'en enir ainsi à un *minimum* qui ne peut que nuire au succès omplet des exercices de la retraite? Comment voulez-vous, n effet, que les élèves réfléchissent sur ce qui leur a été lit en chaire, qu'ils s'en souviennent seulement, à plus orte raison, qu'ils en tirent un sérieux profit si, au sortir le la chapelle, ils passent en classe ou à la cour de récréaion, sans transition aucune, sans recueillement possible?

Comment voulez-vous qu'ils préparent sérieusement et oigneusement leur confession, si le temps qui pourrait tre consacré à cela est employé à faire des devoirs ou à pprendre des leçons, tout comme en temps ordinaire? Comment enfin voulez-vous qu'il leur reste d'une retraite aite dans de telles conditions une impression tant soit peu rofonde et durable?

A quoi bon, dès lors, faire venir un prédicateur étranger t s'imposer des frais pour payer ses services? En vérité, u'on me permette de le dire, c'est ne pas comprendre uffisamment la portée des retraites, surtout au lendemain les rentrées scolaires, après l'époque des vacances, ordiairement désastreuses pour la vie spirituelle de vos élève..

Ah ! donnez-leur donc, et largement et pleinement, le noyen de profiter de la grâce de conversion que leur offre

cette retraite, et de se remettre à flot après le naufrage où leur fragile vertu a sombré ou tout au moins subi des avaries plus ou moins graves !

Et si, pour des raisons mûrement pesées, vous jugez nécessaire de ne pas supprimer entièrement les classes, pendant la retraite, du moins donnez à ces classes un caractère différent des classes ordinaires. Ainsi que je l'ai dit plus haut, suspendez tout devoir purement profane ; donnez à vos élèves à rédiger les instructions entendues ; faites-les leur résumer verbalement; complétez vous-mêmes leur exposé nécessairement sommaire et imparfait. Faites-leur quelque lecture édifiante, ayant des relations avec les pensées de la retraite; aidez-les à faire leur examen de conscience; guidez-les dans le choix des résolutions à prendre; en un mot, faites unité dans leurs occupations de la journée. Alors, tout convergeant vers la pensée-mère de la retraite, il en résultera un bien réel, plus profond et plus général.

Parmi les moyens d'occuper utilement les élèves pendant la retraite, je dois signaler la lecture personnelle d'ouvrages spéciaux, mis à leur disposition dans ce qu'on nomme les *temps libres*. La lecture peut, en effet, leur offrir, durant les heures d'études, entre les instructions et les autres exercices communs de la retraite, un passe-temps aussi utile qu'agréable. Mais il importe, pour cela, de faire un choix judicieux des ouvrages à mettre entre leurs mains.

Je dis : un choix judicieux, car le tout n'est pas de leur donner des livres quelconques. Les ouvrages de haute spiritualité ou d'aride controverse, les vies des Saints écrites dans le style des derniers siècles ne trouveront jamais, parmi les enfants et les adolescents, sauf de très rares exceptions, des lecteurs attentifs et intéressés. Dieu merci, les vies modernes des Saints, les biographies édifiantes d'écoliers, des grands chrétiens, des serviteurs de Dieu qui ont illustré l'Église, de nos jours, ne font pas défaut. On en a publié un très grand nombre, ces dernières années, écrites en un style attrayant, d'une exécution typographique agréable, assez courtes pour être lues en entier pendant les retraites. Les maisons d'Édition Paillart, d'Abbeville, et Cattier, de Tours, en ont publié une riche collection, gracieusement illustrée et (détail qui a sa valeur) d'un prix très modique.

Ce sera donc occuper utilement, même les plus jeunes élèves, que de leur procurer le bienfait de ces salutaires lectures.

§ VII. — *Des sujets d'instruction.*

J'estime que dans les retraites, surtout dans les retraites de rentrée scolaire, qu'on peut plus spécialement nommer *retraites de conversion*, il faut faire une large part à l'exposé des *grandes vérités*. Plus que le reste, elles frappent l'esprit, émeuvent le cœur et remuent la conscience. Ce n'est d'ailleurs guère qu'au moment des retraites que ces vérités sont rappelées; elles concordent parfaitement avec le but des retraites, qui est de remettre la vie dans son vrai cadre et l'âme dans sa voie.

Toutefois il serait à souhaiter que cet exposé variât dans sa forme et ne fût pas immuablement présenté avec la même physionomie et formulé dans les mêmes termes traditionnels et classiques, par exemple: — *Nous mourrons tous.* — *Où mourrons-nous?* — *Quand mourrons-nous?* — *Comment mourrons-nous?* — Pourquoi n'envelopperait-on pas ces vérités dans un sujet évangélique, que l'on commenterait et dont on dégagerait ces vérités plus saisissantes encore et plus sensibles? — J'ai essayé de le faire dans mes *Retraites évangéliques* (1), et ceux qui les connaissent ou voudront bien les parcourir ont vu ou verront que les *grandes vérités* y sont clairement exposées.

Mais ce serait tomber dans un regrettable excès ou faire preuve de parti-pris que d'exclure des instructions de la retraite tout sujet ne se rapportant pas immédiatement aux *grandes vérités*. Il me semble qu'en réservant à ces dernières les méditations du matin et l'instruction du soir, il y aurait moyen de traiter dans l'instruction de la matinée et la conférence de l'après-midi bon nombre d'autres sujets aussi utiles qu'intéressants (2).

D'ailleurs, faisons aussi remarquer qu'une retraite n'a pas seulement pour but de réparer le passé, mais encore et surtout de préparer l'avenir. Aussi, les prédicateurs ne doivent-ils pas s'en tenir, comme trop souvent ils le font, à ne traiter que des sujets de conversion; ils doivent encore aborder ceux qui ont trait à la vie chrétienne, à

(1) Trois volumes in-18 jésus, parus sous les titres suivants : 1° *Le jeune homme riche*, — 2° *Le fils prodigue*, — 3° *Zachée*. Un quatrième. *Saint Jean-Baptiste*, est en préparation. — Prix *franco* de chaque volume, broché, 3 francs; relié 4 francs. — En vente à nos Bureaux:

(2) Voici quelques-uns des sujets que l'on pourrait traiter : Le Devoir, la Lutte et le Courage chrétiens, la Conscience, la Volonté, le Respect humain, la Foi, l'Esprit de foi, le bon Exemple et le Scandale, le Monde et ses dangers, le Plaisir, les Causes ordinaires du péché, les Préservatifs et les Remèdes, l'Apostolat, etc., etc.

la pratique des vertus, au progrès spirituel; parler, par conséquent, de la piété, de l'amour de Dieu, de la Communion, du zèle et de l'apostolat; parler aussi de la vocation, afin d'habituer les élèves, à se préoccuper de l'importante question de l'avenir.

Je n'ai pas à indiquer ici la façon dont les sujets traités doivent être développés. Chaque prédicateur y apporte le genre qui lui est propre. Je ne dirai que ceci, que tous doivent s'appliquer à réaliser : être *simple* et *clair* dans l'exposé, sans s'attarder à des démonstrations savantes qui dépasseraient l'esprit des auditeurs et produiraient la fatigue et l'ennui; être *pratique* dans les applications et les déductions; *illustrer* les enseignements théoriques par des traits, des citations bien choisies, venant à propos, faciles à retenir; enfin être *court*, persuadé que le meilleur des sermons sera trouvé mauvais s'il est long, et ne portera pas tous ses fruits.

A ces conditions j'en ajouterai une autre encore : ne pas perdre de vue un seul instant l'auditoire devant lequel on prêche; à des enfants, il faut parler comme à des enfants, à des écoliers, comme à des écoliers; de choses qui soient de leur âge et de leur condititION, qui les intéressent, les prennent sur le vif, leur fassent prendre un réel intérêt aux instructions du prédicateur.

§ VIII. — *Des livres de lecture pour les repas.*

Ce n'est pas un point sans importance que celui de la lecture faite au réfectoire pendant les retraites. Elle doit s'harmoniser avec tous les autres exercices et contribuer au bien actuel et à venir des élèves. Dès lors, les Supérieurs ou les maîtres chargés de ce soin doivent-ils faire choix d'un ouvrage capable d'instruire, de plaire et d'édifier, pouvant, autant que possible, être lu pendant la retraite, ne réclamant pas grand effort d'attention, à la portée de toutes les intelligences.

Autant que possible, pas de sermons; c'est bien assez de ceux qui sont faits à la chapelle. Les élèves finiraient, à force d'en entendre, par s'en fatiguer, ou ne prêteraient aucune attention à la lecture du réfectoire.

En fait de livres de lecture, la préférence doit être accordée aux biographies. Il en existe un assez grand nombre, d'*Ecoliers modèles*, des plus intéressantes, parmi lesquelles on pourra faire choix.

Je me permets de conseiller aux Supérieurs ou à celui des professeurs qui est chargé de la lecture du réfectoire, de choisir, pour chaque jour de la retraite, un chapitre ou passage de l'Évangile, pour le repas du midi, et de l'Imitation de Jésus-Christ, pour le repas du soir, et de le faire lire soit au commencement, soit à la fin du repas, en ayant soin d'attendre que les élèves soient assez calmes et attentifs pour ne rien perdre de cette lecture. Ce chapitre ou passage devra se rapporter, autant que possible, aux sujets d'instruction ou à la pensée dominante des instructions de la journée.

§ IX. — *Des confessions.*

L'un des principaux avantages des retraites est de fournir aux consciences coupables l'occasion et la facilité de se purifier des souillures actuelles ou anciennes, au moyen d'une confession générale.

C'est surtout à ceux dont les confessions antérieures auraient pu être sacrilèges que cette confession générale est nécessaire. Elle est aussi moins pénible à faire à un confesseur étranger qu'au guide ordinaire de la conscience. Aussi, dans l'intérêt spirituel des élèves, les confesseurs ordinaires, sans refuser absolument d'entendre ceux de leurs pénitents désireux de s'adresser à eux, feront-ils bien de suspendre leur ministère pendant la retraite et d'engager leurs clients à s'adresser au Prédicateur.

De son côté, ce dernier devra, dès le premier jour, se mettre à la disposition des élèves, et déployer, pour gagner leur confiance, toutes les industries de son zèle. Qu'il s'applique, avant tout, à dilater les cœurs et à se les attirer pour les donner à Jésus-Christ. Qu'il fasse paraître la bienveillance, la bonté, la douceur, la sérénité du divin Sauveur dans l'air de son visage, dans son regard, sa parole, ses gestes, sa démarche, dans toute sa conduite. Qu'il bannisse avec soin toute raideur, sévérité, dureté, impatience, en un mot, tout ce qui pourrait resserrer les âmes, leur inspirer de la défiance ou de la crainte, les éloigner au lieu de les attirer. Il faudrait que, dès l'instruction d'ouverture, le Prédicateur se conciliât tous les cœurs, ou que, du moins, il eût produit sur son auditoire cette impression de dilatation et de confiance, le désir d'aimer Jésus et de lui être fidèle.

Je conseillerais volontiers aux prédicateurs de commencer à confesser les élèves qui le désirent, *dès le premier*

jour de la retraite. En tout cas, il fera bien de proposer à tous de mettre, *le plus tôt possible*, ordre à leur conscience. Le moment le plus favorable pour cette invitation, me semble être, le premier jour, après l'instruction du matin, ou mieux, après l'entretien ou conférence de l'après-midi. A ce moment, les élèves sont fixés sur le Prédicateur et peuvent, en toute connaissance de cause, s'adresser à lui pour la confession.

J'ai dit : *le plus tôt possible*, car, en cas d'affluence, ce sera pour le Prédicateur un moyen pratique de voir moins à la hâte chacun de ses pénitents. Il y aura plus de profit pour ces derniers et, pour le Prédicateur, la tâche sera plus intéressante et plus douce.

A quoi bon, d'ailleurs, retarder deux ou trois jours ce travail de purification des consciences et de séparation du péché, si, dès le premier jour, les âmes sont disposées à se dégager du mal et à rompre avec Satan? Ne sera-ce pas pour elles un allègement qui les rendra plus capables ensuite de se mettre résolument en face des devoirs positifs à remplir, des vertus à pratiquer et ainsi, le passé réparé, de préparer sérieusement l'avenir?

Il est très important que le mouvement de va et vient des confessions soit bien organisé et que les élèves se préparent, sinon à la chapelle, du moins en un lieu favorable au recueillement et, autant que possible, sous la surveillance d'un maître. Il y a toujours inconvénient à les placer dans un corridor où circulent des étrangers ou des parents, bien plus encore à les laisser sans surveillance dans une chambre où, le plus souvent, ils causent, rient et se dissipent. Il m'est plus d'une fois arrivé d'être obligé d'interrompre les confessions entendues et de sortir du local où je me trouvais pour mettre de l'ordre et recommander le silence.

Il importe aussi de ne pas envoyer des élèves en grand nombre à confesse, mais de les faire arriver l'un après l'autre, de façon qu'il n'y en ait jamais plus de trois ou à quatre attendre leur tour. Les enfants, surtout lorsqu'ils sont jeunes, s'énervent à attendre des demi-heures et des heures avant que leur tour arrive. Les surveillants devront avoir soin qu'il ne se produise aucune solution de continuité dans les mouvements d'aller et de venir. Rien ne rend pénible aux prédicateurs des retraites le ministère de la confession, ministère souvent chargé, à cause du grand nombre d'élèves à confesser, comme ces interruptions subites et la nécessité d'envoyer chercher ou d'aller chercher eux-mêmes leurs pénitents dans les salles d'études ou les classes. C'est faire acte d'élémentaire

convenance que de leur épargner ce désagrément et surtout cette perte de temps.

Puisque j'en suis à parler des confessions, j'estime très utile qu'on établisse un contrôle exact de celles des retraites. Dans ce but, on fera bien, soit de dresser une liste des élèves qui désirent se confesser au prédicateur et une autre de ceux qui préfèrent s'adresser à leurs confesseurs ordinaires; soit de faire écrire aux élèves des *billets de confession.* Dans le premier cas, il suffira au Prédicateur et aux autres confesseurs de marquer d'une croix les noms des élèves inscrits sur leurs listes; dans le second, les uns et les autres conserveront les billets de confession remis par les élèves pour les remettre ensuite au Préfet de discipline ou au surveillant général. Il sera ainsi facile de savoir si tous se sont confessés. Ce contrôle a son importance.

Le cas d'élèves communiant, à la fin d'une retraite, sans s'être confessés, n'est malheureusement pas rare. La crainte de déclarer certaines fautes graves, peut hélas! en empêcher plus d'un de se confesser; et la crainte d'être remarqués, s'ils s'abstiennent de communier, en peut pousser d'autres à s'approcher sacrilègement de la Sainte Table. Je le répète, ce cas n'est pas absolument chimérique.

Il n'est pas rare non plus que des écoliers passent l'année tout entière ou presque tout entière dans des fautes graves et des habitudes coupables, sans oser les avouer en confession. Ces écoliers, soit par hypocrisie, ou pour paraître meilleurs aux yeux de leurs maîtres; soit par imitation, entraînement, pour faire comme les autres et se conformer aux usages de la maison; soit par crainte d'être privés de l'absolution ou écartés de l'état ecclésiastique auquel, malggr tout, ils prétendent; soit enfin par une funeste illusion, intéressée qui les fait s'excuser à leurs propres yeux ces écoliers, dis-je, s'approchent régulièrement des Sacrements se confessent, par exemple, tous les huit jours, communiout même plusieurs fois par semaine, et accumulent ainsi, parfois sans inquiétude, sans remords, sacrilèges sur sacrilèges. Le moment de la retraite arrivé, ils font au prêtre, séculier ou régulier, qui la prêche des aveux complets et se débarrassent du lourd fardeau de ces fautes, pour recommencer bientôt à se l'imposer, jusqu'à la retraite prochaine. Chez la plupart, ce n'est pas parti-pris d'en agir de la sorte,mais fausse manière de voir les choses de l'âme, illusion diabolique dont ils sont les tristes victimes.

Ce n'est pas ici le lieu de dire quelle conduite les confesseurs des retraites ont à tenir avec de tels pénitents·

J'ai eu occasion d'en parler dans un volume qui a précédé de près celui-ci (1). J'ai seulement voulu faire comprendre l'utilité qu'il y a à commencer de bonne heure les confessions de la retraite. Ce n'est pas en quelques minutes ni en quelques formules générales que le confident de ces tristes secrets peut remettre à flot une âme et surtout la prévenir contre de nouvelles et prochaines rechutes.

§ X. — *Le point de mire des retraites.*

Pour qu'une retraite de rentrée porte des fruits durables, il faut non seulement qu'elle exerce une action purifiante, sur les consciences, en faisant sortir les âmes du péché, mais encore qu'elle imprime une vigoureuse impulsion aux volontés, afin qu'elles se portent désormais vers le bien et l'accomplissent sans défaillance. Cela revient à dire, ainsi que je l'ai déjà indiqué, qu'il ne faut pas consacrer toutes les instructions de la retraite à traiter des grandes vérités, des fins dernières, en un mot, des sujets plus ou moins terrifiants; il faut encore faire envisager l'avenir, en exposer les devoirs, parler très nettement des moyens d'avancer, de progresser, de persévérer. Si « la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse (2) » l'amour de Dieu, la charité est, ne l'oublions pas, « le lien de la perfection (3) ».

Que l'apôtre du Seigneur éveille donc l'amour dans les âmes, après les avoir pénétrées du sentiment salutaire de la crainte, et qu'il les anime aux saints combats de la foi, aux nobles labeurs de la vertu. Qu'il précise nettement les conditions du service de Dieu; qu'il dicte, en quelque sorte, aux âmes les résolutions à prendre; qu'il formule lui-même ces résolutions dans les termes d'un aphorisme, d'une de ces phrases à *l'emporte-pièce* qui restent gravées profondément et pour longtemps dans les mémoires, et deviennent comme un programme de vie.

De tout cela n'est pas capable qui veut, mais ceux-là seulement le sont que Dieu appelle à cet apostolat sublime, et qui secondent de leurs efforts et de leurs mérites la grâce de cet appel.

(1) *Confession et Direction*. Collection *Enfance et Jeunesse*.
(2) *Ps*. cx. 10.
(3) *Coloss*, III, 14.

§ XI. — *La question de l'avenir.*

Parmi les questions sur lesquelles le Prédicateur de la retraite doit se faire un devoir d'attirer l'attention de ses auditeurs, celle de l'avenir ou, pour employer un terme plus usité, celle de la vocation doit avoir une place de choix. Il sera parlé plus au long, dans un autre chapitre, de cette question. Elle y fait l'objet spécial des *retraites de fin d'études*. Toutefois, on ne saurait, au commencement d'une année scolaire, ne point la proposer à l'examen sérieux et attentif des élèves des hautes classes.

Disons-le, à notre confusion, quelle que soit son importance, il n'est pas rare que cette question ne soit pas abordée par les confesseurs et directeurs ordinaires des écoliers. Arrivés à l'âge de quinze, dix-sept ans, ceux-ci n'ont souvent pas encore réfléchi, d'une façon tant soit peu attentive, sur leur avenir. Et, chose plus étrange, leurs guides spirituels semblent partager leur insouciance et ne les interrogent jamais, ne les invitent pas à s'interroger eux-mêmes sur la carrière qu'ils devront embrasser. A cause de cela, beaucoup de vocations se perdent ; beaucoup de jeunes gens achèvent leurs études et entrent dans la première voie qui s'ouvre devant eux, au risque de marcher en dehors de celle dans laquelle Dieu les voulait voir entrer et se maintenir. Que de fois celui qui écrit ces lignes, s'adressant à des élèves de rhétorique et même de philosophie, a constaté, non sans surprise et sans peine, que la question de la vocation n'avait pas encore été étudiée par eux. — « Mais votre confesseur ordinaire, leur disais-je, ne vous en a-t-il pas parlé? Ne vous a-t-il pas engagés à réfléchir, pour savoir ce que vous devrez faire, une fois vos études terminées? ». — « Jamais il ne m'en a parlé », me répondaient-ils.

Il est donc souverainement important d'aborder cette question, pendant les retraites, d'inviter les élèves, ceux des hautes classes surtout, ainsi que je l'ai dit, à examiner sérieusement, à consulter leurs directeurs spirituels et à s'en remettre à leur décision, ou, tout au moins, à se concerter avec eux avant de prendre une décision aussi grave.

A ce propos, j'ajouterai encore ceci : Je considérerais comme imprudent, pour le moins téméraire, un prédicateur qui, après une courte entrevue, un entretien d'un quart d'heure avec un retraitant, se croirait suffisamment renseigné pour se prononcer sur sa vocation et lui déclarer, sans condition, sans réserve, qu'il est appelé à l'état ecclé-

siastique ou religieux, ou à l'état laïque. Il peut y avoir place pour l'illusion chez l'élève qui s'ouvre sur ses attraits, comme, chez son directeur occasionnel, insuffisance de données et, par conséquent, de connaissance des volontés divines. Sauf en certains cas, d'ailleurs rares, mieux vaut s'en tenir à des conseils généraux, à des appréciations d'ensemble, et adresser l'intéressé à son guide spirituel ordinaire, lequel, ayant une connaissance plus complète de son dirigé, sera plus à même de l'orienter dans la voie où Dieu l'appelle et de lui donner une décision prudente et prise à bon escient.

§ XII. — *Des communions pendant les retraites.*

Au risque d'étonner plus d'un de mes lecteurs, je conseillerai de faire communier *tout de suite*, sans attendre le jour de la clôture, les élèves qui se sont confessés, surtout ceux qui sont restés longtemps dans la disgrâce divine, et ceux qui, demeurés fidèles, sont dans l'habitude de la fréquente communion. Les uns et les autres n'ont-ils pas tout à gagner à être en la société de Jésus-Christ et à travailler sous son regard, ou plutôt sous l'influence salutaire de sa présence et de son action sacramentelles, à leur réforme intérieure et à leurs progrès spirituels?

Quand je dis : *faire communier tout de suite* les élèves, je n'entends aucunement dire par là qu'on leur en doive faire une obligation; mais simplement qu'on les y invite soit du haut de la chaire, soit au tribunal de la Pénitence; que les confesseurs y engagent, en particulier, ceux en qui ils auront remarqué un sérieux désir de profiter de la grâce de la retraite. Il est incontestable (j'ai été personnellement à même de le constater bien souvent) que les communions, pendant les retraites, outre qu'elles sont plus ferventes, contribuent puissamment à entretenir parmi les élèves le recueillement, l'esprit de prière, le désir de leur avancement spirituel, et sont une excellente préparation à la communion de clôture.

Par-dessus tout, que le Prédicateur s'attache à faire comprendre à ses jeunes auditeurs l'importance de la fréquente communion, son influence sur la vie chrétienne, les richesses dont elle est le gage, les progrès dont elle est la source, les vertus dont elle est le principe. Qu'il les affectionne à cette si salutaire pratique en leur en faisant ressortir les inappréciables avantages, pour le présent et l'avenir. Qu'il prévienne les objections et les résolve; qu'il éclaircisse les doutes et dissipe les craintes. Qu'il

imprime enfin vers la Table Sainte une impulsion que les Supérieurs et les maîtres, après lui, auront soin de maintenir et d'accentuer suavement et persévéramment. Que d'âmes d'adolescents devront leur relèvement, la fidélité à leur vocation, leur persévérance et leur salut à cette pratique, trop longtemps inusitée dans nos Maisons d'éducation !

Combien d'autres, que la crainte inspirée par le seul exposé des grandes vérités aurait laissés insensibles ou n'eût ébranlés que passagèrement et qui, mis en contact avec le Dieu de toute pureté, rapprochés de la Table où l'on mange le Pain des Anges, auront recouvré, avec la paix et la pureté de l'âme, tous les nobles et vertueux instincts de leur enfance et se seront arrêtés sur le bord de l'abîme où leurs passions, si elles n'avaient pas été réprimées par l'action toute puissante de l'Eucharistie, les eussent inévitablement précipités !

Hélas ! l'explication des nombreuses chutes auxquelles se laissent aller, durant les vacances, tant de pauvres jeunes gens, est en grande partie — nous allions dire : est tout entière — contenue dans le triste éloignement où ils se tiennent, pendant tout ce temps, de la Table Sainte et dans l'abandon qu'ils font des sacrements. Et s'ils ne sont pas plus fidèles à s'en approcher hors du Collège, c'est trop souvent parce qu'ils ne le sont pas davantage au Collège et qu'on ne s'est pas assez attaché à leur en démontrer l'utilité, à leur en inspirer l'attrait, le goût, de telle façon qu'ils s'y portent d'eux-mêmes, comme par un irrésistible besoin de leur âme.

Il y a là, évidemment, une importante lacune à combler dans l'intérêt de la formation morale et chrétienne de la Jeunesse. Si les fautes s'accumulent par l'absence de la communion, que de fautes, par contre, la communion fréquente supprime ! Aussi toute retraite devrait-elle avoir pour objectif la diffusion de plus en plus grande de ce *régime* salutaire et véritablement *sauveur*, et aboutir à y affectionner tous ceux qui en suivent les exercices.

Les Supérieurs ne sauraient donc se trop préoccuper de procurer à leurs élèves, en même temps que des apôtres de l'Évangile, des apôtres de l'Eucharistie, de zélés promoteurs de la communion fréquente, très fréquente, selon le désir du Saint-Siège, si formellement exprimé dans les termes suivants : « *Communio frequens et quotidiana.. quam maxime promorveatur in clericorum seminariis quorum alumni altaris inhiant servitio ; item in aliis christianis omne genus ephebeis.* » (1)

(1) Decret. *Sacra Tridentiona Synodus*, 7.

§ XIII. — *Des prières en commun pendant les retraites.*

Une des manières les meilleures de bien employer le temps des retraites, c'est de faire prier les élèves. La prière, qui occupe une place importante dans la vie ordinaire des écoliers, dans les Maisons d'Éducation chrétienne, doit y être encore plus en honneur pendant le temps des retraites. Prières en commun, prières en particulier doivent remplir tous les moments qui ne sont pas consacrés à l'audition de la parole de Dieu ou à la réflexion personnelle.

Mais il est extrêmement important de donner de la vie et, par conséquent, une *âme* à cette prière, et pour cela il faut la faire aimer, et pour la faire aimer, il faut habituer les élèves à bien réciter les prières qui précèdent et qui terminent leurs divers exercices.

Appuyé sur une expérience de plus de trente années, acquise sur tous les points de la France et de l'Europe, je ne me lasserai jamais de redire ce que j'écrivais, il y a une dizaine d'années :

La façon de réciter les prières influe considérablement sur le maintien du recueillement et de la piété pendant les retraites. Non seulement il faut faire *beaucoup* prier les élèves, mais il faut aussi les faire *bien prier*. Et puisque, en général, les retraites suivent de près la rentrée scolaire, on ne saurait choisir une circonstance plus favorable pour habituer les élèves à prier posément, distinctement et uniformément. Que de fois n'ai-je pas été choqué de la façon précipitée et peu respectueuse dont les prières étaient faites dans les Maisons d'Education où je prêchais ! Les paroles des formules de prières se précipitaient confusément, avec une hâte d'impatience qui dénotait, à n'en pouvoir douter, combien cet exercice pesait aux élèves et combien il leur tardait d'en être débarrassés. On sentait qu'il n'y avait pas eu là une âme apostolique, délicate, l'âme d'un saint directeur pour leur faire apprécier les célestes beautés de la prière et leur en inspirer l'amour.

Par contre, j'ai été, d'autres fois, profondément édifié par la récitation religieuse des prières. Dans une des Maisons où j'ai prêché, une année, *toutes* les prières étaient faites par *tous* les élèves, avec des pauses bien ménagées et observées sur un ton presque uniforme. Dans une autre Maison, les élèves étaient divisés en deux chœurs, les grands et les petits; les premiers commençaient chaque priere, et les seconds les terminaient. *Ave Maria... Jesus.* — *Sancta Maria... Amen.* C'était d'un très bon effet. — Les prières faites ainsi par tous et avec ensemble me paraissent préférables à celles que récite un maître ou un

élève, avec seulement quelques courtes réponses faites par la communauté. Elles habituent les élèves à prier avec plus d'attention et de profit.

Autre détail sur les prières, que je me plais à signaler.

Dans un Petit Séminaire, à la fin de chacun des exercices à la chapelle, au moment des sorties, tandis que les bancs se vident et que les élèvent s'écoulent, une dizaine de chapelet est récitée en deux chœurs. C'est une façon excellente, à mon avis, d'opérer avec profit pour l'âme ce mouvement de sortie, auquel se mêle parfois une certaine dissipation.

§ XIV. — *Des Cantiques.*

Le chant est une forme de la prière, plus sensible, plus expressive et attrayante. Cela suffit à faire comprendre son importance et la place qu'il doit occuper dans une retraite.

Outre les chants liturgiques, auxquels il faut exercer régulièrement les élèves (j'estime que l'étude du plain-chant devrait avoir sa place d'office dans le règlement de nos Maisons ecclésiastiques, tout au moins dans les Petits Séminaires sans exception) — il est nécessaire de les exercer aussi au chant des Cantiques, soit à l'unisson, soit à plusieurs voix (suivant les ressources vocales dont on dispose) et d'en varier, d'en enrichir, d'une année à l'autre, le répertoire. Rien ne met de la vie, de l'entrain dans la piété comme l'exécution symétrique, harmonieuse, des chants religieux.

Le choix des *Cantiques* avant et après les Instructions n'est pas indifférent. Il est bon d'adapter, autant que possible, ces Cantiques aux sujets traités par le Prédicateur. Le maître de chapelle ou l'élève chargé du chant n'a qu'à s'informer auprès de ce dernier, soit au commencement de chacune des journées de la retraite, soit avant chaque instruction. Les paroles du cantique choisi préparent les élèves au sermon qu'ils doivent entendre ou les aident à mieux graver dans leur cœur celui qu'ils ont entendu.

Combien il est regrettable que ces détails soient négligés en certaines Maisons, où le premier cantique venu est bon, surtout s'il est bruyant et à mouvement martial. Cela ne recueille pas les esprits, surtout s'il s'agit, l'instant d'après, d'un sermon sur la mort ou sur l'enfer. On ne saurait trop mettre d'unité dans les divers exercices dont se compose une retraite. J'en dis autant des cantiques chantés pendant la messe : au lieu des *Ave, ave, ave, Maria,* de Lourdes, et du *Sauve, sauve la France*, refrains mille

fois ressassés, pourquoi ne point faire chanter aux élèves ces beaux cantiques *classiques* sur « les grandes vérités », les « fins dernières », que nos pères nous ont légués, et qui sont si bien faits pour éveiller des sentiments de crainte, de regret, de ferme-propos?

Au salut du soir, même choix judicieux. Chant du *Miserere* ou de quelque autre psaume indiqué pour la circonstance, et du *Parce, Domine*, après la Bénédiction du Très Saint Sacrement. Toutefois je ferai une réserve, à savoir: qu'on cesse ce chant la veille de la clôture, après que les confessions sont terminées et que l'absolution a été reçue.

§ XV. — *De la participation des Maîtres aux exercices de la retraite.*

Je ne saurais trop conseiller à Messieurs les professeurs d'assister, autant que possible, à tous les exercices de prédication, tout au moins aux deux instructions principales. Je conviens que c'est un assujettissement pénible, mais il est court — trois jours sont vite passés —, et j'y vois de nombreux et précieux avantages. Leur présence est un encouragement offert aux élèves; elle relève à leurs yeux l'importance de la retraite: elle favorise le recueillement général. De plus, elle permet aux maîtres, surtout aux confesseurs, de se tenir au courant des recommandations faites, de l'impulsion imprimée, de la direction donnée, et de pouvoir, après la retraite, continuer et compléter l'œuvre commencée par le prédicateur, l'apôtre de passage. J'ai toujours, pour ma part, vivement regretté l'absence à peu près générale des maîtres aux exercices de prédication, surtout celle, plus rare, des Supérieurs. Ces derniers devraient toujours, au moment de ces exercices, tout suspendre: visites reçues, travaux personnels, affaires extérieures à traiter, pour présider cet exercice et contrôler, jusqu'à un certain point, la parole du Prédicateur. Supposé que celui-ci soit exagéré, inexact dans sa doctrine, indiscret et imprudent dans son zèle, poussant les élèves à des pratiques de dévotion, bonnes en elles-mêmes, mais intempestives ou impossibles à implanter, les Supérieurs pourront, à bon escient, et non sur des racontars ou des renseignements inexacts, et incomplets, réparer, avec le tact et la prudence nécessaires, ces excès de zèle, et en empêcher ainsi les regrettables résultats.

Puisque je parle des Supérieurs, je me permettrai d'insister tout particulièrement sur l'utilité, j'oserais presque dire la nécessité, de leur présence aux exercices

de prédication. Si, à l'occasion de la retraite des élèves, ils se sont, en quelque sorte, substitué un étranger, c'est pour que, en vertu de l'autorité qui s'attache à toute parole nouvelle, ce dernier se fît l'interprête et le promoteur de leurs pensées, de leurs ambitions apostoliques.

Il me parait donc nécessaire que le Supérieur soit présent, ne fût-ce que pour contrôler l'exactitude de cette interprétation, et aussi, pour suggérer, s'il en est besoin, au Prédicateur certaines recommandations à faire, certains points sur lesquels il peut être utile d'insister.

La crainte de gêner la liberté du Prédicateur ou de paraître se défier de sa doctrine en chaire, n'est pas, à mon avis, une raison suffisante pour justifier l'absence des Supérieurs. Ces derniers, après tout, ne font qu'user d'un droit fondé sur leur responsabilité et qui ne saurait, en l'espèce, faire injure à personne.

Toutefois, je crois utile de faire une réserve à ce que je viens de dire. Il peut arriver que, tout en usant légitimement de ce droit de contrôle, et en se trouvant théoriquement d'accord avec le Prédicateur sur les doctrines exposées et les pratiques recommandées par lui, les Supérieurs ne le soient pas entièrement sur l'usage de ces pratiques. Prenons, par exemple, celle de la communion. Si, avec toute la précision que réclame cette question délicate, le Prédicateur a exposé les avantages, les fruits de la fréquente communion, les dispositions qu'elle réclame, les moyens de la recevoir avec profit, et a chaudement et particulièrement exhorté les élèves à cette si salutaire pratique, ne faisant, en cela, que se conformer à la recommandation très expresse du Décret *Sacra Tridentina Synodus*, il y aurait imprudence, injustice même, de la part d'un Supérieur, à contredire, directement ou indirectement, le Prédicateur et à proposer aux élèves une conduite différente de celle qui leur a été recommandée pendant la retraite. La seule chose à faire, c'est de laisser les élèves s'entendre à ce sujet avec leurs confesseurs, et de ne rien faire pour empêcher un mouvement qui pourrait se manifester plus accentué vers la Sainte Table. L'autorité n'a pas à intervenir en ces questions du *for intérieur*, relevant des directeurs de conscience et de leurs pénitents. Ce ne serait qu'au cas où une telle pratique donnerait lieu à des abus manifestes, qu'il serait permis à un Supérieur d'employer les moyens, — non des moyens quelconques, mais ceux prévus et indiqués par les décisions de l'Église — pour faire cesser ces abus.

§ XVI. — *De la clôture de la Retraite*

Dans la plupart des Maisons d'Éducation, la clôture de la retraite de rentrée a lieu dans la soirée, après le chant des Vêpres ou des Complies. En certaines autres, c'est le matin, à la messe de Communion. Dans l'un et l'autre cas, il importe de donner à cet exercice une solennité particulière. C'est d'ailleurs ce qui a lieu. Après l'instruction, de clôture, dont le sujet ordinaire est la Très Sainte Vierge, un des élèves vient, au nom de ses condisciples, s'agenouiller, un cierge à la main, devant l'autel ou la statue de Marie et réciter un acte de consécration à cette céleste Patronne, (1) après lequel on chante un cantique en l'honneurde la Mère de Dieu, suivi du salut du Très Sainte Sacrement.

Assez souvent le Prédicateur donne du haut de la chaire la Bénédiction Apostolique. Il est bon, en ce cas, d'entourer cette cérémonie d'une certaine solennité. Cette bénédiction au nom du Vicaire de Jésus-Christ, annoncée au préalable aux élèves, pour leur en faire apprécier le bienfait, ne peut que laisser un souvenir très salutaire.

Au cours de mon ministère apostolique dans les Maisons d'Éducation, il m'a été donné de remarquer, à peu près partout, que l'exercice de clôture de la retraite est beaucoup trop long. Vêpres, sermon, récitation du chapelet, avec litanies et prière à saint Joseph, pendant le mois du Rosaire, *Te Deum*, salut, bénédiction, et enfin prière du soir : le tout d'une durée d'environ deux heures. Il serait facile de simplifier les choses. Au lieu de faire le tout en un seul exercice, on le partagerait en deux : Vêpres, suivies du chapelet, vers 2 heures; puis récréation ou promenade jusque vers 6 heures. Sermon, salut et bénédiction. Dans les Maisons où l'on récite la prière du soir après la bénédiction, je conseillerais aux Supérieurs de rédiger une *formule abrégée* de prière d'une durée de trois à cinq minutes au plus, formule qui deviendrait *traditionnelle* et serait usitée en chacune des circonstances semblables. Grâce à ces légères modifications, la piété des élèves sera moins chargée de pratiques successives, et les choses, à mon avis, n'en iront que mieux.

§ XVII. — *Après la Retraite*

Le devoir qui incombe, après la retraite, aux Supérieurs et aux Maîtres, devoir de tout premier ordre, est de conti-

(1) On trouvera des formules d'*acte de consécration* à la Sainte Vierge dans mon opuscule *Vade mecum de l'écolier chrétien en retraite.*

nuer et de compléter l'œuvre commencée par l'homme apostolique qui en a dirigé les exercices. Il a jeté la bonne semence dans la terre des âmes. Ne faut-il pas veiller à ce que ces semences ne deviennent pas la proie des oiseaux du ciel, ou ne soient emportées par le vent ou écrasées sous les pieds des passants, ce qui revient à dire : ne soit stérilisées par la légèreté de l'esprit, les passions mauvaises, l'amour du monde et de ses plaisirs.

Dès lors le zèle soucieux des Maîtres doit s'exercer de toutes les façons, en vue de la conservation et de la fructification de cette divine semence. Ne pas contrarier l'œuvre de l'apôtre de passage ne suffirait pas. Il faut encore reprendre, pour ainsi dire, cette œuvre, la reprendre sur de plus larges bases; répéter, sous une forme ou sous une autre, ses enseignements, ses recommandations, les développer, les commenter, en dégager des résolutions particulières, précises, bien adaptées aux besoins de chaque âme. Ceci est plus spécialement l'office du confesseur. Il reste néanmoins place aux autres maîtres, pour seconder, de façon générale, l'action personnelle des guides des consciences; et, faisant ainsi unité, les uns et les autres rendront durables les bienfaisantes impressions de la retraite et en assureront, d'une année à l'autre, les fruits.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur le rôle des Éducateurs qui ont sérieusement à cœur le progrès spirituel de leurs élèves, et désirent favoriser, autant qu'il dépend d'eux, l'action mystérieuse de la grâce dans ces jeunes âmes, après qu'elles en ont ressenti les sanctifiants effets, à l'occasion d'une retraite. Prière, bon exemple, pratique de la pénitence et, par-dessus tout, persévérance des efforts : voilà, certes, des formes d'apostolat à la portée de tous et qui ne peuvent qu'être bénies de Dieu et rendues fécondes auprès des âmes.

Que chaque prêtre du Seigneur, à qui est échue la mission d'élever la Jeunesse, se dévoue à cette œuvre sublime avec tout le zèle dont il est capable, ne recule devant aucun sacrifice et réalise à la lettre la devise du grand Apôtre : « *Impendam et superimpendar pro animabus vestris* » (1).

(1) II *Cor.* XII, 15.

II. — Les Retraites de Première Communion

S'il est un ministère qui doive tenir au cœur du Prêtre en général et, plus spécialement, du Prêtre Éducateur, c'est, assurément, celui de la préparation des enfants à la première communion.

On l'a dit avec raison, la première communion est une étape décisive dans la vie, D'elle date le plus souvent l'orientation bonne ou mauvaise de l'adolescent, de cet adolescent dont l'Esprit-Saint a dit : « qu'alors même qu'il aura vieilli, il ne sortira pas de la voie où il s'est engagé aux années de son adolescence (1) ».

Saint Louis de Gonzague disait : « Ma première communion a été le plus grand pas que j'ai fait vers la sainteté ».

Heureux celui qui fait ce pas ! non moins heureux celui qui aide à le faire !

C'est le rôle très spécial, très doux et très consolant du Prêtre Éducateur dans les collèges et, en particulier, celui du Directeur spirituel, plus exclusivement chargé du soin des âmes.

Je ne parlerai pas de la préparation éloignée, laquelle consiste dans l'instruction religieuse, la formation doctrinale. Sous ce rapport, il faut que l'enseignement fourni aux futurs convives de la Table Sainte soit aussi clair, aussi précis, aussi complet et pratique que possible; qu'il soit bien compris des écoliers, qu'il aide à former en eux une science religieuse solide et bien assise, quoique susceptible de perfectionnement à mesure qu'ils avanceront en âge.

Ce que j'ai à cœur de mettre ici en relief, c'est la nécessité pour les Éducateurs, pour les Directeurs spirituels, d'inculquer aux enfants de la première communion des notions très nettes sur l'adorable Sacrement de l'Eucharistie que ces derniers devront recevoir.

Chose étrange autant que regrettable : sur ce point, la plupart des convives du divin Banquet sont d'une ignorance parfois stupéfiante.

Cette ignorance provient, en grande partie, de ce qu'on ne leur parle pas ou presque pas de l'Eucharistie, durant les années préparatoires au « grand jour »; tout juste le fait-on à l'occasion de la leçon du Catéchisme qui en

(1) *Adolescens juxta viam suam, etiam cum senuerit, non recedet ab ea.* (PROV. XXII, 6).

traite; à peine quelques explications sommaires, d'un caractère purement dogmatique et général, en sont-elles données, sans qu'on fasse rien pour découvrir aux enfants les aimables réalités cachées sous le voile du mystère. L'Eucharistie, pour ces pauvres enfants, n'est que *quelque chose*, au lieu d'être *quelqu'un*. Que voulez-vous? on ne le leur a pas dit ou, si on le leur a dit, on ne l'a pas *redit;* on n'y a pas insisté, on n'y est pas revenu pour en frapper leur intelligence, pour ouvrir leur cœur à l'amour de ce Jésus qui devait bientôt venir s'y reposer...

Qu'on veuille bien lire ce que j'ai écrit sur *l'Education eucharistique des enfants* (1); qu'on s'en pénètre surtout afin d'en pénétrer les jeunes convives de la Table Sainte, et d'établir entre eux et Jésus des rapports de confiance, d'amitié, de fidélité, de dévouement, qui puissent aller en se resserrant chaque jour davantage, grâce à une réception fréquente, assidue du Sacrement de vie.

Enfin, que la Retraite préparatoire à la première communion soit une retraite *eucharistique*, c'est-à-dire dont l'Eucharistie soit le thème principal et la pensée centrale. Trop souvent, je le répète, les pauvres enfants qu'on prépare à la première communion n'ont sur le Sacrement qu'ils vont recevoir que des notions vagues et incomplètes. C'est le moment plus que jamais de leur en parler, et ce sera avec le plus grand fruit. Les enfants écoutent alors avec plus d'attention la parole de Dieu, étant mieux disposés et ayant un désir plus vif de bien recevoir ce Sacrement (2).

Quant à cette Retraite elle-même, à son règlement, à ses exercices, je ne crois pas faire rien de mieux, que de reproduire, en appendice, les pages suivantes dues à la plume du très distingué historien de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, Mgr Henri Debout, mon excellent et obligeant ami. Elles furent écrites à l'époque où il était Supérieur de l'Institution Saint-Joseph d'Arras. Peut-être le *Directoire* tracé par lui ne trouvera-t-il pas partout son application intégrale, chaque Maison ayant ses traditions locales auxquelles il est parfois difficile de déroger. Néanmoins on y recueillera de précieuses indications, et l'on n'aura qu'à se louer de les avoir mises à profit.

(1) Une piqûre de 16 pages. Prix *franco* : 0, 15. Bureau de l'Œuvre des Prêtres Educateurs. V. aussi mon Rapport au Congrès eucharistique de Montréal (1910): *L'apostolat eucharistique du Prêtre auprès de la jeunesse*; une brochure de 38 p., in-8: Prix *franco*: 0 fr. 30; même adresse.

(2) On se servira avec profit de la Retraite, que j'ai publiée sous le titre : *Le grand jour et ses apprêts*, et qui est tout entière composée dans ce sens. Un vol. in-18 de 300 pages. Prix *franco* : 3 fr. Bureau de l'Œuvre des Prêtres Éducateurs; 228, boulevard Péreire, Paris (XVII[e]):

APPENDICE (1)

LA PREMIÈRE COMMUNION DANS LES COLLÈGES CHRÉTIENS
LA RETRAITE

Les jours qui précèdent la première Communion sont consacrés partout à la retraite, et rien de plus juste ni de plus nécessaire. Qui dit retraite, dans la vie chrétienne — est-il besoin de le rappeler? — indique un temps où l'âme, mise en face des grandes vérités, maintenue dans leur contact terrible et consolant tout ensemble, profondément pénétrée de leurs enseignements, puise dans sa volonté, assistée de la grâce divine, la force d'une résolution persévérante, capable de modifier et d'améliorer sa vie. C'est dire que la retraite suppose à l'intelligence et à la réflexion personnelle un rôle actif, sans lequel elle ne saurait porter des fruits sérieux et durables.

Il suffit de lire ces lignes pour saisir du premier coup d'œil la difficulté principale d'une retraite de première Communion : elle s'adresse à de jeunes âmes dont l'intelligence, si vive soit-elle, se fixe avec grande peine; elle a comme sujets à former des enfants pour lesquels la réflexion personnelle est le plus souvent un exercice peu pratique, sinon tout à fait inconnu.

Pour ne pas manquer son but, cette retraite doit néanmoins maintenir ces jeunes esprits en présence des vérités éternelles, durant un temps assez long et d'une façon assez intense, pour qu'il en résulte dans leur âme des sentiments sérieusement pieux et tels qu'ils les disposent à la plus grande action de leur vie, et elle doit produire dans leur volonté une résolution capable d'imprimer sa vraie direction à leur existence tout entière.

C'est difficile, on le voit, mais non pas impossible, et nous l'avons vu réaliser dans plus d'un collège chrétien. Nous allons nous efforcer de divulguer dans les lignes qui suivent les moyens qui ont su produire ces heureux résultats.

Dans une retraite il convient de s'occuper tout d'abord du prédicateur, car c'est l'auxiliaire indispensable de la plupart des retraitants. Rares sont, en effet, les âmes

(1) Ces pages intéressantes ont paru, en 1902, dans la Revue *Le Directeur Spirituel des Maisons d'Education* (depuis le *Prêtre Educateur*) *Revue Mensuelle* de 32 pages, in-8°. Prix de l'abonnement : 6 francs pour la France; 8 francs pour l'Etranger. — Paris, 228, Boulevard Péreire.

assez avancées dans les voies spirituelles pour se contenter alors du seul secours de la prière et de la méditation.

Les prêtres séculiers et les religieux voués à la prédication des grandes vérités sont nombreux. C'est parmi eux que les Supérieurs de collèges chrétiens auront un choix à faire, car nous estimons qu'ils ne doivent pas reculer devant la dépense nécessitée par leur invitation. Prendre un Prédicateur parmi leurs professeurs ne serait pas à conseiller, habituellement du moins, car une voix et une personne très connues ne frappent pas assez l'imagination des enfants, et ont souvent grand'peine à les faire sortir de la routine habituelle. A plus forte raison, serait-ce un abus regrettable de faire prêcher la retraite par un certain nombre de professeurs, venant tour à tour donner aux enfants un sermon sur une vérité du salut, d'après un tableau établi à l'avance. Semblable retraite serait, généralement parlant, sinon toujours, sans unité, sans vie.

Il faut donc un Prédicateur; mais on se gardera bien d'appeler le premier venu. S'il n'est pas extraordinairement difficile de prêcher une bonne retraite de première Communion, ce n'est pas pour cela l'affaire de tout Prédicateur. Il faut, pour réussir, avoir du feu, de l'entraînement, de la jeunesse de cœur; savoir donner à une question une couleur vive, sans diminuer en rien l'exactitude théologique; avoir en réserve une quantité de traits et d'exemples, et les entremêler habilement à la question traitée, sans la laisser perdre de vue par l'enfant; enfin, posséder la science de faire sourire, à l'occasion, son auditoire, sans verser pour cela dans la trivialité. Telles sont, avec une vraie piété et un grand amour de Jésus-Eucharistie, les qualités requises d'un bon Prédicateur de retraite de première Communion. J'ajoute qu'il est peu de ministères aussi consolants et encourageants que la prédication de ces retraites dans nos collèges.

Le plan d'une retraite de collège ne diffère pas bien sensiblement de celui d'une retraite de première Communion paroissiale; c'est surtout la façon de traiter les sujets qui doit différer, les petits auditoires des maisons religieuses étant habituellement plus intelligents et plus instruits que ceux des paroisses.

Si un Prédicateur est beaucoup pour une retraite de première Communion, il n'est pas néanmoins l'unique élément du succès; et, dans les collèges en particulier, il y a entre les mains des maîtres d'autres moyens très puissants, eux aussi, et qui, bien employés, conduisent souvent les jeunes retraitants à des méditations déjà sérieuses et profondes, qui

sont bien au-dessus de celles des autres enfants de leur âge.

Un de ces moyens, c'est d'arriver à réaliser pour la durée de la retraite une solitude vraie qui, d'une part, modifie totalement le genre de vie habituelle des enfants, frappant heureusement leur imagination; d'autre part, enlève une grande partie des occasions ordinaires de distraction; c'est la pratique du conseil des maîtres de la vie spirituelle : *Manete soli.*

La première chose à faire pour obtenir cet isolement, c'est de retrancher presque toutes les communications des retraitants avec leurs familles, de ne conserver que celles qui vont droit au but de la retraite, comme, par exemple, les conseils d'un père, d'une mère vraiment chrétiens, ou celles qu'on ne peut éviter, comme quelques rares visites de parents trop tendres voulant s'assurer de l'état de santé de leurs fils. Cette dernière phrase suppose que tous les retraitants sont pensionnaires; c'est, en effet, la mesure que nous nous permettons de conseiller à toutes les Maisons chrétiennes: exiger que tous les élèves premiers communiants soient en pleine pension, au moins pendant la retraite. Outre la réalisation des avantages signalés plus haut, on obtient du même coup une unité très désirable dans l'action exercée sur les retraitants, leur surveillance, l'appréciation de leurs dispositions, etc.

Nous ne cachons pas que cette mesure entraîne souvent un dérangement sérieux, ainsi qu'une augmentation de travail pour plusieurs membres du personnel du collège; mais on peut nous croire, il n'y a pas de comparaison à établir entre ces efforts et les résultats obtenus. On objectera peut-être : « Comment amener les familles, certaines d'entre elles surtout, à cette séparation qui leur coûte parfois beaucoup? » Nous répondons : En établissant une règle absolue, proclamée une fois pour toutes, et posée de telle façon, qu'on sache et sente l'exception impossible; cela fait, avec de la persévérance, du calme, de l'humilité unie à la fermeté, le Supérieur arrivera toujours à faire accepter son règlement; cela est constaté par l'expérience de tous ceux de nos chers collègues qui ont posé et maintenu cette règle.

Ce n'est pas tout d'avoir des retraitants pensionnaires, il faut tout disposer dans le collège pour que ces enfants ne soient pas vus de leurs condisciples, et ne les aperçoivent que dans la mesure où le contraire serait absolument impossible. L'idéal est donc de réserver dans la maison un quartier séparé où les enfants trouvent réunis une petite chapelle, une salle d'étude de proportions suffisantes, un réfectoire, une cour de récréation, un dortoir;

cela est assez rare, mais se trouve parfois, quand on peut, par exemple, faire évacuer complètement, durant ces trois jours, le quartier de la division des petits ou celle des moyens. Quand cela n'est pas possible, on cherche les combinaisons qui rapprochent le plus du but visé; on garde aux retraitants une partie séparée d'un dortoir, d'un réfectoire; on leur abandonne la cour de récréation à des moments où les autres élèves n'y sont pas; on organise la messe quotidienne, le salut, les prédications, de façon que la chapelle soit toute à eux à ces moments; mais, à tout prix, on leur réserve une salle de réunion isolée du reste du collège. Ce local est tout spécialement préparé à leur intention. Voici ce que je lis à ce sujet dans le *Livre des retraites* d'un collège ecclésiastique :

« Un élégant petit autel a été dressé dans la salle des retraitants, et donne à cette classe un aspect tout nouveau. Au sommet, un grand crucifix; à droite à et gauche, des statues de la Très Sainte Vierge et de Saint Joseph; tout autour, des candélabres, des chandeliers, des vases remplis de belles fleurs offertes par les retraitants qui habitent la ville. Cet ensemble est impressionnant; nul doute qu'il ne fasse jaillir de pieuses pensées dans l'âme de nos élèves. A droite de l'autel, la chaire du maître surveillant; à gauche, un grand tableau noir. »

Ces derniers mots nous font connaître un troisième et capital élément de la retraite de première communion : je veux parler des prêtres auxquels on confie le soin des enfants et la direction des exercices.

Ce serait une erreur de croire qu'il suffit, pour une retraite de première communion, d'un bon Prédicateur, de confesseurs expérimentés, d'un isolement extérieur bien établi, et d'une surveillance très sérieuse. Des enfants de onze et douze ans ont besoin de davantage encore; il faut que la besogne de la méditation et de la réflexion soit à demi faite pour eux.

Tel est le rôle des maîtres directeurs de la retraite. Je préfère ce titre de *directeurs* à celui de *surveillants*; il dit mieux le but qu'ils auront à poursuivre durant ces trois jours.

Pour bien diriger une retraite de première communion, il faut deux qualités principales : une grande et tendre piété et une autorité bien établie sur les enfants au point de vue de la surveillance.

La seconde de ces deux qualités permettra de ne jamais se servir de punitions pour maintenir la retraite dans un ordre extérieur parfait; il ne faudra alors pour cela que de rares monitions, la plupart s'adressant à ceux des enfants

que leur caractère vif et pétulant porte à une trop facile dissipation. Quant à la première qualité, elle permettra au directeur d'entrer lui-même dans l'esprit de la retraite, d'y suivre les enfants, d'y soutenir leurs pas d'abord, et de les y faire pénétrer ensuite bien profondément. Les moyens employés dans ce but, outre la prière personnelle toujours supposée, seront surtout une série de moyens généraux destinés à maintenir les retraitants en haleine sans trop de fatigue pour eux. Nous en indiquerons plus loin les principaux.

Le directeur de la retraite y ajoutera, au besoin, quelques avis particuliers, mais en aussi petit nombre que possible et seulement quand la nécessité s'en fera vivement sentir, comme pour ramener un enfant à une conduite extérieure parfaite ou pour sécher des larmes de trouble ou de scrupule, etc. Mais tout cela, bien entendu, avec une très prudente discrétion, car l'intervention auprès de la conscience du retraitant est réservée à son directeur habituel et au confesseur choisi pour le temps de la retraite. Les maîtres auront soin de renseigner l'un et l'autre, avec une grande exactitude sur les dispositions de leurs pénitents.

La direction d'uneretraite serait une charge trop lourde pour un seul maître ; aussi le Supérieur d'un collège choisit-il habituellement deux de ses collaborateurs pour cette intéressante et délicate mission et prend-il soin de les décharger de tout autre souci durant le temps de la retraite.

Nous avons énuméré les éléments extérieurs d'une bonne retraite de première communion dans une maison chrétienne. Avant d'indiquer leur fonctionnement, qu'il nous soit permis d'ajouter une remarque générale au sujet des enfants en retraite. C'est qu'un supérieur devra, par sa prévoyance, écarter à l'avance des enfants toutes les causes de distraction extérieure. Ainsi, il y a des questions matérielles importantes à ce point de vue. Il ne faut pas, par exemple, que, la retraite commencée, l'élève devenu pensionnaire pour quelques jours s'aperçoive qu'il lui manque des objets nécessaires et s'agite pour se les procurer ; à plus forte raison, est-il indispensable qu'aucune crainte ne puisse surgir dans son esprit au sujet des vêtements, livre, chapelet, du jour même de sa première communion. Enfin il serait très regrettable que les parents, ignorants de l'horaire exact de ce grand jour, soient amenés à demander l'enfant au parloir pour obtenir des détails supplémentaires.

Pour éviter tous ces ennuis de la dernière heure, on fera bien d'avoir dans chaque maison trois petites feuilles préparées à l'avance, imprimées ou lithographiées, qu'on

remettra à chaque enfant, six semaines environ avant la première communion; la première indiquera la répartition du temps pour ce jour si impatiemment attendu; la seconde, les détails de la toilette et de l'uniforme: la troisième, tous les objets à préparer pour l'internat de la retraite. Ces feuilles sont bien accueillies par les enfants, piquent leur curiosité, à un moment où cela n'a pas d'inconvénient, soulagent la mémoire du Supérieur et lui permettent d'appuyer sur les détails, d'insinuer même des recommandations un peu délicates, comme celle relative au cadeau que les premiers communiants font habituellement à la chapelle de leur collège, en ex-voto de leur reconnaissance.

***

En supposant la première Communion fixée un dimanche, nous voici arrivés à la dernière semaine de préparation; la journée du mercredi est commencée : c'est celle qui verra s'ouvrir la retraite. Le matin, le prêtre qui, dès le commencement de l'année, a fait le catéchisme de première communion, réunit une dernière fois les enfants. Il résume à grands traits son enseignement; puis, dans un chaleureux élan, il prend à témoins le bon Dieu et les saints Anges gardiens qu'il n'a rien ménagé pour la préparation de ses chers enfants; enfin, il met en relief l'importance de la retraite qui commencera bientôt, montrant le ciel et l'enfer, attentifs à contempler, durant ces trois jours, la conduite des jeunes retraitants.

La journée a semblé longue à tous dans l'attente de l'inconnu. Il est 6 heures. M. le Supérieur, accompagné des deux maîtres directeurs de la retraite, se rend dans les études; il prie les premiers communiants et les renouvelants de se munir de tout ce qui leur est nécessaire durant la retraite, c'est-à-dire leur crucifix, leur chapelet, quelques feuilles de papier, une plume et de l'encre; ils emportent également leurs livres de messe et de cantiques, s'ils ne ne sont pas déjà à la chapelle. Le Supérieur conduit alors les retraitants dans le quartier qui leur est réservé, et leur ayant fait ses dernières recommandations de piété ou de sagesse, les remet entre les mains des directeurs de la retraite.

Chaque retraitant trouve dans sa case un livre de lecture pieuse, choisi suivant le caractère de l'élève auquel il est destiné. A ce livre est joint un petit carnet de retraite qu'il aura à remplir lui-même. L'enfant y ajoute les objets qu'il a apportés avec lui, et ces détails extérieurs une fois réglés, la retraite commence par la prière du soir. C'est,

en effet, la fin de la journée ordinaire et l'entrée dans le renouveau de l'âme.

La prière terminée, les retraitants se mettent en rang, suivant un ordre qu'on a eu soin de leur indiquer auparavant, afin d'éviter, de ce côté, toute source de distraction, et ils marchent ainsi gravement jusqu'à la chapelle. Le Prédicateur revêtu de l'habit de chœur, fait lui aussi son entrée dans la chapelle où de beaux candélabres sont allumés sur l'autel, et il entonne le *Veni Creator*. Les retraitants chantent eux-mêmes l'hymne du Saint-Esprit; puis la première instruction commence : le Prédicateur déploie toutes les ressources de son cœur sacerdotal et de son éloquence pour s'emparer sans retard de ces jeunes âmes qui sont en droit d'attendre de lui quelques unes des meilleures et des plus durables émotions de leur vie.

L'instruction terminée, après quelques minutes de recueillement, les enfants, retournent en ordre parfait dans la salle des exercices. En y pénétrant, ils lisent, sur le tableau noir, dont nous avons précédemment parlé, écrit en grandes et belles lettres à la craie,le mot d'ordre de la retraite : *Obéissance — Prière — Recueillement.* — Cette inscription leur sera commentée ultérieurement. — Le moment présent est destiné au résumé de l'instruction qu'ils viennent d'entendre, et un des maîtres de la retraite leur fait prendre à cet effet leur carnet, ajoutant quelques avis pratiques pour aider à cette besogne, indispensable, mais nouvelle pour beaucoup.

L'heure du souper arrive, et, si les repas doivent être pris dans un réfectoire où mangent d'autres élèves, les retraitants y sont conduits les premiers, placés à des tables isolées et séparées des autres dans la mesure du possible, et entendent renouveler l'avis de faire, dès cet instant, l'édification de leurs condisciples. — Pendant le souper, on commence la lecture d'un livre de piété, qui sera continuée durant les repas jusqu'au jour de la première communion. Le choix de ce livre est fait, d'un commun accord, par le Supérieur et le Prédicateur.

Après le souper, vient la récréation pendant laquelle il y aura pour les directeurs de la retraite le double souci de distraire vraiment les enfants en les aidant à détendre leur esprit, tout en évitant de les laisser tomber dans la dissipation trop naturelle à leur âge. Puis, après une courte mais fervente élévation de l'âme à Dieu, le coucher se fera en grand silence.

Voici maintenant, et de suite, le règlement général des trois journées de retraite.

Nous donnons d'abord l'horaire ; nos réflexions suivront, avec l'indication des modifications nécessaires pour la dernière journée :

Lever à 6 heures.
Méditation et prière du matin, à 6 h. 1/2, suivies d'un court temps libre.
Déjeuner à 7 h. 1/4, puis la récréation.
Messe à 8 heures, immédiatement après, première instruction.
Temps libre, à 9 heures.
Lecture à haute voix par le Maître de la Retraite, à 10 heures.
Récréation, à 10 h. 1/2.
Seconde récréation, à 11 h. 1/4, puis temps libre.
Diner, à midi.
Après le diner, promenade.
Chapelet, à 2 h. 1/4, ensuite temps libre.
Instruction ou conférence, à 3 heures, suivie immédiatement d'un léger goûter pris en silence.
Temps libre, à 4 heures.
Salut, à 4 h. 45.
Récréation, à 5 heures.
Temps libre, à 5 h. 1/2.
A 6 heures, observations sur la journée par le Maître de la Retraite, puis prière, dernière instruction, et le reste comme la veille au soir.

On remarquera tout d'abord que la méditation du matin est faite par un des directeurs de la retraite. Cet usage, outre qu'il décharge le Prédicateur et lui évite une besogne excessive, permet à un prêtre judicieux de souligner les enseignements reçus dans les instructions, de manière à appuyer davantage sur ceux dont les retraitants ont un besoin plus immédiat; il permet encore de conserver ordinairement à cet exercice la forme même de la méditation et d'aider ainsi les enfants à s'appliquer avec plus de facilité à la prière mentale. Nous ajoutons que, par cette méditation, il est possible de parer à quelques lacunes si, par hasard il s'en rencontrait, dans l'enseignement du prédicateur.

Le thème de la première méditation, seront les trois mots écrits au tableau noir : *Obéissance. Prière. Recueillement.*

Régler l'emploi du temps libre est également une des importantes fonctions des directeurs de la Retraite; car laisser l'enfant en proie à l'ennui, durant ces heures, équivaut pour lui à la perte de tout le fruit des exercices. Un peu de méditation personnelle, le résumé des instructions entendues, la préparation de la confession, la lecture soit d'une pensée de piété, soit d'un trait de la vie des Saints, enfin la prière individuelle avec le chapelet ou de belles formules bien choisies : voilà ce qui doit occuper les instants du retraitant. Mais qui lui suggérera ces divers

exercices et lui marquera le moment où il faut les placer? sinon le maître directeur de la retraite qui, toujours en éveil, suivant d'un œil paternel tous les mouvements des enfants confiés à ses soins par Notre-Seigneur, départit le tout selon les besoins de chaque âme. Ne pas manquer à ce devoir est alors pour le maître une œuvre d'apostolat de première importance. Nous n'insistons pas davantage, car c'est la grâce d'En-Haut qui inspirera au prêtre chaque détail de ce ministère; mais il fallait, avant tout, bien signaler l'incomparable gravité qui a échappé trop souvent à l'observation de plusieurs, dont l'ordre matériel extérieur semblait être l'unique préoccupation.

Grâce à ce souci et aux mesures qu'il suggèrera, la première journée se passera très bien, d'autant qu'il y aura là, comme auxiliaire, l'attrait naturel de la nouveauté.

Le second jour est ordinairement le plus difficile et on ne le passera sans accroc qu'à force de prière et de renouvellement d'efforts.

Au tableau, on lit en dessous des trois mots de la veille : *Eternité, Ciel, Enfer. — L'un et l'autre pour tous les hommes.* — L'après-midi, on ajoute encore : *Si je mourrais après ma confession de retraite?...*

Notons, à propos de cette dernière parole, que l'enfant peut choisir le confesseur qu'il voudra pour ce grand acte, soit le Prédicateur de la retraite, soit son confesseur ordinaire, soit tout autre confesseur de la Maison. Il n'est pas possible d'émettre une opinion absolue sur ce point, la solution variant pour chaque âme d'enfant.

Mais nous recommandons deux choses: 1° Le directeur habituel de l'enfant doit voir souvent son pénitent durant la retraite et l'exhorter à changer de confesseur pour cette circonstance; et si l'enfant suit cet avis, il ne lui en témoignera aucune froideur, bien au contraire; il ne consentira à le confesser que si le changement de confesseur devait être une occasion de trouble pour son âme. — 2° Les maîtres de la retraite doivent avoir soin d'organiser le service extérieur des confessions de façon que les sorties et rentrées des élèves apportent à la retraite le moins de distractions possible.

Au début de la journée du samedi, le directeur de la retraite multiplie les avis et les conseils paternels; il rappelle les diverses récompenses qu'il n'a pas manqué de promettre à ceux qui seront parfaits jusqu'à la fin, telles que : bonnes notes demandées au Supérieur, images de piété, etc., et Dieu aidant, la retraite continue fervente. Au tableau noir on ajoute, au commencement de l'après-midi : *Communion de Saint Jean. — Sacrilège de Judas.*

Dans l'après-midi de cette journée, on doit placer, outre quelques soins de toilette et de propreté, la répétition générale des cérémonies du lendemain; la « communion blanche » et l'entrevue avec les parents pour le pardon des enfants. D'une façon générale, on multipliera les précautions pour que les retraitants demeurent très recueillis, malgré ces difficultés extérieures, et pour cela, il est indispensable d'avoir tout prévu à l'avance jusque dans les moindres détails et d'être, durant cette après-midi, très sévère, reprenant vertement toutes les manifestations de dissipation et de légèreté.

La répétition générale des cérémonies sera faite avec un soin délicat et une patience sans défaillance; plus les enfants seront bien stylés, moins ils auront de distractions le lendemain, et plus ils donneront d'édification à leurs maîtres, à leurs parents, à leurs condisciples.

La « communion blanche », qu'on a eu le tort de supprimer dans les paroisses, à cause de certains inconvénients, peut se faire, dans un collège, de façon très correcte. Le Supérieur prend à part les premiers communiants, leur montre des pains d'autel, leur rappelle quelques principes du catéchisme sur la matière du Sacrement d'Eucharistie, leur donne quelques conseils pratiques sur la déglutition de l'hostie: puis, les faisant tous tenir debout et les yeux fermés, il passe de l'un à l'autre, déposant sur leur langue un pain d'autel et les priant de s'asseoir aussitôt qu'ils ont achevé de l'avaler.

Tout s'accomplira très bien ainsi. Peut-être un enfant ou deux auront-ils des difficultés pour la déglutition de l'hostie. En ce cas, on les retient seuls, et, en peu de minutes, on arrive à les dresser avec une parfaite sérénité, alors que, sans la « communion blanche », ils auraient été en proie, le lendemain, à toutes sortes de scupules et d'ennuis.

Enfin, à une heure avancée de l'après-midi, vers six heures du soir, les parents ayant été convoqués dès longtemps à l'avance et par une invitation spéciale, se trouvent réunis dans le grand parloir de la maison. C'est alors que le Supérieur y pénètre, précédant les enfants de la première communion; les petits retraitants demeurent sur deux rangs, au milieu du parloir, les yeux baissés et les bras croisés, tandis que le supérieur, en quelques mots émus, leur rappelle et la reconnaissance qu'ils doivent à leurs parents et le pardon dont ils ont besoin pour toutes les fautes commises jusqu'alors.

Quand il a fini de parler, chaque enfant va s'agenouiller devant ses père et mère et leur demande pardon...

Que de larmes salutaires j'ai vu couler à cet instant

solennel, salutaires pour les enfants, et salutaires pour les parents !...

On permet aux retraitants de rester un certain temps en conversation avec leurs familles; puis, au signal du départ, ils se retirent de la même façon qu'ils sont entrés.

Une dernière instruction les remet complètement dans l'esprit de la retraite et ravive la pensée de la Sainte Eucharistie, après les inévitables distractions de l'après-midi. Puis, le souper terminé, on hâte le coucher pour donner aux enfants un repos bien mérité et leur faciliter le recueillement dont ils ont tant besoin ce soir-là. Leurs maîtres circulent dans le dortoir en priant pour eux et en égrenant devant eux le rosaire pour leur obtenir une bonne première communion. Ils ne quittent le dortoir qu'après s'être assurés que les enfants sont profondément endormis et qu'aucun trouble de conscience n'empêche leur sommeil.

La retraite est terminée et l'aube du lendemain sera, pour nos chers enfants, celle du plus beau jour de la vie.

II. — Les retraites mensuelles

Rien ne contribue plus efficacement, après une bonne et fructueuse retraite de rentrée, à la persévérance dans le bien et au progrès spirituel, que l'exercice de la *récollection mensuelle*, ou retraite d'un jour, revenant chaque mois pour imprimer au zèle des écoliers chrétiens une impulsion nouvelle.

Il n'est pas rare qu'après une excellente retraite, au début de l'année scolaire, les élèves, au bout d'un certain temps, se relâchent, retombent dans la négligence, reprennent les habitudes coupables avec lesquelles ils avaient rompu. Un coup de fouet les remettrait heureusement en marche et raviverait leur zèle un moment alangui. La récollection mensuelle est ce coup de fouet nécessaire.

Un de mes amis, apôtre ardent de la retraite du mois dans les collèges (1), s'adressant à ses confrères éducateurs, écrivait pour eux, il y a quelques années, les lignes suivantes :

Etes-vous contents de vos élèves *après la retraite*? Le travail de la grâce et de la vérité est-il durable ou seulement éphémère?

« Il le faut durable.

« Il le deviendra, si vos élèves ont la pensée, la volonté, le temps — disons tout d'un mot — la facilité de se ressaisir et de s'étudier, à seule fin de savoir s'ils sont ce qu'ils doivent être, ce qu'ils avaient promis de devenir. La légèreté fait le malheur de nos jeunes gens; la réflexion les sauverait.

« Encore devons-nous les aider à réfléchir, leur en préciser le moment, leur en remettre le thème.

« C'est pourquoi plusieurs Collèges font, *le premier vendredi du mois*, la récollection. Voici comment les choses se passent. La veille, après le goûter de l'après-midi, les élèves se rendent à la chapelle où, après une courte prière et quelques paroles du Supérieur ou de l'Aumônier, ils apprécient leur fidélité au mot d'ordre reçu à la fin du mois précédent et leur allure générale pendant les quatre semaines qui s'achèvent; enfin ils reçoivent une résolution bien choisie.

« Un bon quart d'heure y suffit.

« Ensuite commencent les confessions, plus sérieuses

(1) L'abbé Saussey, missionnaire.

encore que les autres, et préparatoires à la communion du lendemain.

« Désireux de faciliter *la récollection* et, par suite, d'en assurer la régularité, j'ai eu l'idée — vous me direz, à ses résultats, si elle est heureuse — de rédiger une feuille mensuelle des plus précises et des plus pratiques (1). Croyez-moi, chers Confrères, c'est trop peu d'avoir de beaux Collèges; encore faut-il y abriter de belles âmes. Plus de routine ! Soyons de vrais Prêtres, des optimistes et des travailleurs ! »

En somme, la préoccupation constante, incessante du prêtre éducateur de la jeunesse doit être de rendre cette jeunesse aussi chrétienne et vertueuse que possible, et son zèle pour atteindre ce but doit se porter vers tous les moyens qui peuvent y aider efficacement.

Tel est bien, sans contredit, l'exercice dont il vient d'être parlé.

Comment doit-il s'accomplir, et quel est le règlement qui mérite le plus d'y être adopté?

Ainsi qu'on vient de le lire, la récollection mensuelle commence dès la veille au soir du jour où elle a lieu. Ce jour est, de préférence, le premier vendredi — comme il pourrait être le premier dimanche — du mois.

On s'y prépare par une visite au Très Saint-Sacrement, faite pendant la récréation qui précède l'étude du soir. Les élèves qui doivent prendre part à la retraite, réunis à la Chapelle, après s'être recueillis pendant quelques instants, récitent ou chantent le *Veni Creator*. Le maître qui doit présider la retraite leur adresse quelques courtes recommandations, leur suggère quelques pensées un sujet d'examen; puis les élèves se retirent et se rendent en étude.

Dans la soirée, ont lieu les confessions qui, autant que possible, doivent être une sorte de récapitulation du temps écoulé depuis la dernière retraite mensuelle. Le confesseur en prendra occasion pour faire une courte *direction* à son pénitent, lui donner les avis nécessaires, lui adresser les recommandations jugées utiles.

Le lendemain, messe de communion, laquelle peut être dite pour les seuls retraitants, ou bien être la messe de communauté, selon les convenances locales. Dans le premier cas, une courte allocution adaptée à la retraite, pourrait être adressée par le prêtre célébrant.

(1) La collection des feuilles publiées depuis que ces lignes ont été écrites forme un volume intitulé : *Mes Récollections de collégien*, qu'on peut se procurer en s'adressant à *M. L'abbé Saussey*, 16, *rue de Sèvres, Paris* (VIIe).

Dans la journée, selon les loisirs dont les élèves disposent, une visite au Très Saint Sacrement faite par eux avant le déjeuner de midi, leur fournirait l'occasion de prendre des résolutions pour le mois suivant; et dans la soirée, une seconde visite au Très Saint Sacrement leur permettrait de faire l'exercice si salutaire de la préparation à la mort, lequel terminerait la récollection mensuelle.

Évidemment, le règlement que je viens d'indiquer n'est pas si absolu, qu'il ne puisse être modifié. Je n'ai voulu, en le faisant connaître, que fournir un simple renseignement dont on pourra s'inspirer.

Ce qui apparaît clairement de l'emploi qui peut être fait, d'après ces indications, d'une seule journée, une fois par mois, c'est la transformation qu'il est capable d'opérer dans l'âme d'un écolier, c'est l'impulsion décisive qu'il peut lui imprimer dans l'ordre du bien, la réaction opportune qui en peut résulter contre la routine, la négligence, l'infidélité.

En écrivant ces lignes, je me reporte par la pensée à mes années déjà lointaines d'écolier. Dans la maison d'éducation où mes parents m'avaient placé, les Congréganistes faisaient l'exercice de la retraite du mois. Cet exercice était présidé par le Directeur de la Congrégation, prêtre d'un zèle ardent et entraînant. Le jour de la retraite du mois était un jour de véritable transformation pour les Congréganistes. On sortait des exercices, surtout de celui de la préparation à la mort, ému, fervent, généreux, disposé à reprendre avec une nouvelle ardeur l'œuvre de sa formation spirituelle.

La préparation à la mort se faisait avec un certain apparat. Sur une table placée à l'entrée du sanctuaire et encadrée d'une draperie noire, figurait une tête de mort qu'entouraient des lampes veilleuses, dont la clarté discrète et vacillante donnait à cette tête des aspects étranges et des reflets mobiles. Ce spectacle ne laissait pas que de nous impressionner. Au milieu du silence général s'élevait la voix grave, lente, du Directeur disant, avec des pauses ménagées à dessein, qui ne faisaient qu'ajouter à la lugubre solennité de ces exercices : « Je mourrai !... Mon corps ne sera plus qu'un cadavre rigide, inerte... Ce cadavre sera la proie de la décomposition et de la dissolution... De mon corps, il ne restera plus que des ossements arides... Je ne verrai plus... Je n'entendrai plus... Je ne parlerai plus... Ma tête, vidée comme celle que mes yeux considèrent, n'aura plus rien de ce qui révèle la vie, la vie de la pensée, la vie de l'esprit !... » — Et la voix du Maître continuait la méditation funèbre.

... Par moments, on sentait comme un frisson parcourir l'assemblée. Et l'on s'en allait tout remué, converti, emportant, non la crainte de la mort, mais celle du péché, qui seul est redoutable.

A chaque Directeur, de donner aux exercices de cette journée de récollection la physionomie locale qu'elle comporte. L'essentiel est que les consciences soient éclairées, les cœurs touchés, les volontés salutairement ébranlées, et que, grâce à cette très utile pratique, la vie chrétienne soit alimentée et fortifiée dans les jeunes âmes dont nous devons assurer la formation spirituelle.

III. — Les Retraites de fin d'études

1° *Utilité et avantages.*

Après avoir parlé des Retraites qui ouvrent l'année scolaire et de celles qui, chaque mois, réunissent en une récollection d'un jour, sinon tous les élèves, du moins une fraction de la communauté, la division des grands, les enfants de Marie, je voudrais parler des Retraites de fin d'études, cet autre puissant moyen d'orienter le jeune homme parvenu au terme de la période scolaire, et d'affermir en lui les principes de vie chrétienne qui ont présidé à sa formation d'enfant et d'adolescent.

Je voudrais mettre en relief l'importance de cette retraite, qui sert, pour ainsi dire, de trait d'union entre le passé et l'avenir du jeune homme, à la veille de faire son entrée dans le monde et d'embrasser la carrière en vue de laquelle il a parcouru le cycle des études classiques.

Les retraites de fin d'études sont entrées, depuis quelques années, dans la traditions de nos Collèges catholiques. Longtemps elles ne furent en usage que dans les établissements dirigés par des Religieux, notamment dans les Collèges des Jésuites; depuis, elles se sont étendues à bon nombre d'autres établissements. Mais il s'en faut de beaucoup qu'elles soient une institution régulière et commune aux Maisons d'Éducation dirigées par le Clergé séculier enseignant. Diverses raisons expliquent ce fait. L'une des principales est la difficulté où l'on se trouve assez souvent d'isoler les élèves qui prendraient part à ces retraites et de leur procurer un local suffisamment commode et agréable où ils puissent vaquer librement, dans le calme et la séparation de toute relation extérieure, aux exercices spirituels de la retraite.

J'aurai occasion de dire plus loin comment cette difficulté peut être résolue. Pour l'instant, je voudrais faire admettre sans conteste qu'un des plus grands services qu'on puisse rendre à un jeune homme parvenu au terme de ses études, c'est de lui fournir la possibilité de se recueillir, de réfléchir, d'envisager l'avenir, d'orienter sa vie, de se fixer une ligne de conduite pour la carrière, quelle qu'elle soit, où il s'engagera.

Nombreux sont les jeunes gens qui, arrivés à ce point de la vie où se décident les destinées individuelles, n'ont pas encore songé de façon sérieuse, précise et pratique à ce qu'ils seront et à ce qu'ils feront dans l'avenir. Habitués

à vivre en enfants, dans une entière insouciance du lendemain, se contentant de se laisser conduire plus ou moins docilement par le réglement scolaire qui détermine tous leurs mouvements quotidiens, ils n'ont jamais eu le souci de voir plus loin que dans le présent.

Encore si, pour suppléer à cette insouciance de leurs disciples, des maîtres pleins de sollicitude pour l'avenir de ces derniers, avaient soin de tenir leur attention éveillée sur ce point, de les inviter à songer à ce mystérieux avenir, à le préciser dans ses lignes essentielles, à soumettre à l'analyse de la réflexion et de l'examen les goûts, les attraits, les répugnances, en un mot, tous ces mouvements du cœur qui permettent de saisir l'orientation à donner à la vie, le cadre dans lequel elle devra se circonscrire et se mouvoir !

Malheureusement, l'enfant, le jeune homme ne trouvent pas toujours auprès d'eux le secours de cette obligeante sollicitude. Trop absorbé par son travail professionnel, le maître ne voit dans cet enfant, dans ce jeune homme que des écoliers à instruire, à préparer à des examens; son dévouement se limite au seul avenir intellectuel de ses disciples. De leur formation morale, de leur avenir religieux, social, il ne s'occupe que secondairement et accidentellement, abandonnant ce soin au Directeur spirituel, auquel plus spécialement il incombe.

Mais ce dernier — pourquoi ne pas l'avouer? — est rare, très rare comme tout ce qui est parfait ou approche de la perfection. Bien peu de nos Maisons d'Éducation ont des prêtres dont le ministère exclusif soit la direction religieuse et spirituelle des écoliers. Dans la plupart d'entre elles chaque élève s'adresse, pour les besoins de sa conscience et pour les soins de son âme, au prêtre de son choix parmi les professeurs de la Maison. Tous n'ont pas également les aptitudes voulues pour ce délicat ministère; tous n'y apportent pas le même zèle à le remplir comme il convient. Chose digne de remarque, c'est aux maîtres les plus « faciles », les plus « larges », que s'adressent d'ordinaire les élèves qui auraient précisément besoin d'une direction douce et ferme à la fois. Tout se borne pour eux à confier à ces prêtres les secrets de leur conscience et à recevoir, en échange, l'absolution de leurs fautes. De direction spirituelle, de conseils et exhortations adaptés aux besoins manifestés ou constatés, point; quelques recommandations générales, quelques formules banales : et c'est tout. Et le pénitent passe ainsi quatre ou cinq années, soumis à ce traitement anodin, à des intervalles ordinairement espacés d'au moins un mois, et arrive à la fin de ses études, n'ayant qu'un bagage insignifiant et

insuffisant de convictions religieuses, d'habitudes chrétiennes, sans s'être jamais posé la question de savoir ce qu'il fera et vers quel but il dirigera sa vie, sans même que cette question lui ait été posée par le guide de sa conscience...

J'ai l'air de faire une peinture fantaisiste et pessimiste à l'excès. Hélas ! la peinture n'est que trop réelle, et s'il était permis d'en appeler au témoignage de ces jeunes gens devenus aujourd'hui des hommes, on serait douloureusement impressionné par l'aveu d'un grand nombre, et qui pourrait se résumer ainsi : « On ne m'a jamais parlé de cela. »

Dieu merci ! à côté de maîtres qui se désintéressent par trop facilement de l'avenir moral, spirituel et social de leurs disciples; qui, du moins n'en font pas l'objet de leur spéciale préoccupation, il y en a qui en font leur principal souci, et j'aime à croire que tous les lecteurs de ces lignes sont de ce nombre.

Mais ils auraient tort de juger tous les autres par eux-mêmes. Par une loi de vitesse en rapport avec la marche des idées modernes et avec leurs conséquences au point de vue des faits, notre Clergé enseignant s'est malheureusement imprégné, dans une partie de ses membres — les jeunes surtout — d'un esprit, je ne dirai pas d'impiété, (l'expression serait injurieuse et inexacte) mais de non piété, qui s'est insensiblement manifesté dans sa conduite et son langage; d'un esprit plus ou moins rationaliste opposé à l'esprit de foi, à l'esprit surnaturel, qui est « l'esprit principal » et caractéristique du prêtre et de l'apôtre.

Partant, l'esprit chrétien a baissé dans nos Collèges, même dans ceux qui ont longtemps vécu de traditions chrétiennes et où les habitudes de piété étaient le plus en honneur. Sans doute, il faut s'en prendre au temps dans lequel nous vivons, aux familles de moins en moins chrétiennes, aux relations extérieures, aux influences mondaines; mais il faut aussi l'attribuer, au moins pour une part, aux maîtres, qui n'ont pas énergiquement réagi contre ces infiltrations de l'esprit antichrétien...

Quoi qu'il en soit, on ne peut nier qu'en cet état de choses et en présence d'une jeunesse que menacent de si graves périls, il ne soit souverainement utile et opportun, au sortir de la période scolaire, de fournir aux élèves arrivés au terme de leurs études quelques jours de réflexion sérieuse, d'examen attentif, détaillé, en vue de résolutions décisives et d'un aiguillage précis vers la carrière qui leur convient. C'est là le but et l'effet bienfaisants des retraites de fin d'études.

On ne saurait donc trop en favoriser et en étendre l'institution. Quel service rendu à un jeune homme, que de lui révéler tout un monde de réalités qu'il ne connaissait pas ou soupçonnait à peine, que de lui faire envisager les responsabilités qui l'attendent, les dangers qui le menacent, le rôle qu'il est appelé à jouer dans son milieu respectif, les services qu'il pourra rendre à la cause catholique, l'influence sociale que sa situation dans le monde lui permettra d'exercer ! Et quelle reconnaissance ne sera pas la sienne, plus tard, envers les maîtres qui auront présidé à son éducation morale et contribué à sa formation virile et chrétienne ! Qu'il lui sera doux de se rappeler cette retraite de fin d'études qui fut tout une révélation pour lui et qui l'engagea résolument dans la voie du bien et de la fidélité à Dieu !...

Est-il besoin d'ajouter, pour compléter les considérations qui précèdent, que souvent les retraites de fin d'études sont pour le jeune homme, longtemps hésitant par rapport à sa vocation, une occasion de vue très nette et de décision irrévocable ! Tel qui se croyait appelé à vivre dans le monde découvre en lui des aptitudes, un attrait jusque là ignorés pour le sacerdoce ou la vie religieuse. Tel autre, au contraire, qui se croyait un élu du sanctuaire, comprend, à la faveur des lumières spéciales de la retraite, que sa vraie place est dans le monde, à défendre la vérité et à propager le règne de Dieu. Ces mouvements intérieurs et attraits de grâce, contrôlés par le directeur spirituel et par le prêtre qui préside aux exercices de la retraite, sont moins exposés à être confondus avec des illusions de l'esprit et des inclinations causées par une ferveur passagère. Il en résulte pour le jeune homme une grande tranquillité d'âme, accompagnée d'un certain élan dans le sens de la vocation clairement découverte; et il n'est pas rare qu'au sortir de ces retraites, il s'engage dans une voie nouvelle, qui le devra sûrement conduire au salut...

2° *Organisation.*

Et maintenant donnons quelques indications pratiques sur l'organisation de ces retraites et sur les conditions qui en assurent le mieux le succès.

1° Il n'y faut admettre que les jeunes gens qui manifestent le désir spontané d'y prendre part. Il y aurait imprudence à vouloir englober indistinctement tous les élèves d'une classe et d'une division, car on s'exposerait à introduire dans ce groupement trop général des éléments nuisibles à la bonne marche des exercices et à la cohésion des efforts. Proposer à tous de suivre ces exercices, mais laisser chacun

libre d'y donner ou d'y refuser son adhésion. Les directeurs spirituels pourront, grâce à une connaissance plus précise des besoins de leurs dirigés, insister plus ou moins auprès d'eux pour qu'ils profitent de la grâce de cette retraite.

2° Il importe que les retraitants soient entièrement isolés, même pour les repas et les récréations, de leurs autres condisciples. Le mieux serait de les conduire à la campagne ou dans quelque résidence religieuse aménagée pour les retraites, où chaque exercitant aurait sa chambre personnelle, munie de papiers, plumes, livres choisis. Là où ce genre d'isolement n'est pas possible, il restera toujours la possibilité de séparer suffisamment les élèves en retraite de leurs autres condisciples, de façon qu'ils n'aient avec ces derniers que les seuls rapports inévitables.

3° Il va de soi que le silence devra être de rigueur parmi les exercitants. On peut discuter si ce silence doit s'étendre même aux heures de récréation. Pour moi, j'incline vers l'affirmative, et l'expérience m'a démontré que ce n'est pas trop réclamer de jeunes gens fermement résolus à profiter de ces saints exercices. Je crois qu'un de nos torts est de ne pas *assez* demander, par crainte de demander *trop*, aux jeunes gens. On ne soupçonne pas jusqu'à quel point ils sont flattés et encouragés de voir qu'on a confiance en eux, et que l'on attend beaucoup d'eux, surtout en de pareils moments, où la grâce opère plus puissamment dans les âmes.

4° En dehors des exercices en commun, une certaine latitude doit être laissée aux retraitants soit pour se promener silencieusement et isolément, soit pour se rendre à la chapelle ou oratoire qui leur est affecté, soit pour lire, réfléchir, prendre des notes, se retirer dans leur chambre. Toutefois une surveillance discrète s'impose. Le maître chargé de présider les exercices ne doit point perdre de vue que les écoliers même animés du meilleur esprit, sont des enfants qu'il ne faut pas absolument abandonner à eux-mêmes.

5° Les retraitants devront avoir avec le Prédicateur des rapports faciles. La simple audition des instructions publiques ne suffit pas. Il faut, pour en compléter le bienfait, qu'une ouverture d'âme, spontanée, détaillée, complète, permette à l'apôtre d'imprimer, dans l'intimité du tête à tête, une impulsion décisive et une sûre orientation à ceux qu'il évangélise. Il ne devra donc rien négliger pour gagner la confiance de tous et provoquer ces indispensables épanchements.

6° Est-il besoin de dire que le Prédicateur de la retraite (qui est en même temps confesseur), à raison du rôle très

important qu'il a à jouer dans la direction de ces exercices, d'un caractère différent des retraites ordinaires d'écoliers, doit être choisi parmi les « hommes du métier ». Je l'ai déjà dit, à plusieurs reprises, et il ne me déplaît pas d'y revenir ici, les Supérieurs ne sauraient trop se renseigner pour se pourvoir d'un de ces spécialistes, nécessairement rares (1). Mais s'ils le trouvent, nous les supplions de ne pas oublier qu'à raison même de leur rareté, ils doivent les traiter selon leur mérite et leur offrir des honoraires en proportion avec le service rendu. Il est vraiment humiliant de constater je ne sais quel esprit de calcul et de blessante lésinerie, lorsqu'il s'agit, à la fin des retraites, de rémunérer l'apôtre qui, de l'aveu de tous, a remué les âmes et fait un bien profond, souvent au prix de réelles fatigues (2). On s'abrite derrière la pénurie des ressources, le malheur des temps : j'estime qu'il faut savoir, pour le bien des âmes, faire des sacrifices d'argent comme on en fait pour des choses de moindre importance. Je serais heureux de voir cet avis compris par tous les Supérieurs qui me lisent. Alors ils ne s'exposeront pas à des refus, lorsqu'ils s'adresseront de nouveau aux missionnaires si faiblement rémunérés. *Dignus est operarius mercede sua* !

Appendice

Les retraites de fin d'Etudes (3).

Dans les Maisons d'éducation chrétienne, on a l'habitude de faire donner, au début de l'année scolaire, une retraite aux enfants. Pratique excellente, qui produit des résultats très consolants. On peut presque dire que du succès de la retraite dépend la bonne marche de la Maison pendant le trimestre qui suit, ou même pendant l'année entière.

Dans plusieurs collèges et séminaires s'est introduit l'usage d'une seconde retraite, dite de « fin d'études »

(1) Nous nous mettons à leur disposition pour leur fournir ces renseignements.

(2) Je pourrais citer des Supérieurs qui n'hésitent pas à offrir... cinquante francs d'honoraires à des Prédicateurs dont ils se déclarent d'ailleurs très satisfaits, alors que les seuls frais de déplacement, pour ces prédicateurs, atteignent et parfois même dépassent cette somme !... C'est tout simplement honteux !

(3) Comme je l'ai fait pour les Retraites de première communion, je reproduirai ici, en appendice, pour compléter ce qui précède, les pages ci-jointes, publiées en 1903, dans le *Directeur spirituel des Maisons d'Éducation*, et signées par mon ami, M. le Chanoine Camp, Supérieur du Petit Séminaire de Moissac.

pour les rhétoriciens ou philosophes qui vont quitter la Maison. Nous souhaiterions que cet usage se généralisât : il est excellent.

A la veille de cesser d'être des écoliers pour entrer dans le monde ou revêtir l'habit ecclésiastique, combien il est important pour nos jeunes gens de réfléchir sérieusement sur leur avenir ! S'ils ont déjà fait choix d'une carrière. ils prendront de fermes résolutions pour rester toujours des chrétiens vaillants. S'ils sont encore hésitants, la retraite leur permettra d'éclaircir leurs doutes et d'en triompher.

Encore faut-il cependant, pour que la retraite soit profitable, qu'on emploie les moyens propres à la faire réussir. Si on le peut, on séparera complètement les retraitants de leurs camarades : les envoyer à la campagne, dans une maison solitaire, serait l'idéal. Une brusque séparation du milieu coutumier indique aux enfants qu'il s'agit d'une affaire grave, les prépare mieux au travail de la retraite, Il s'agit en effet d'un vrai travail « d'exercices », suivant le mot si profondément exact de saint Ignace. L'important, c'est d'amener chacun des enfants à réfléchir, à se rendre compte du but de la vie, de l'état de son âme, de ses dispositions, et des moyens propres à refaire le passé et à garantir l'avenir. Considérer la retraite comme une distraction pieuse, une manière très agréable de se reposer pendant trois jours à l'ombre des grands arbres, en entendant de temps à autre des sermons éloquents, serait faire fausse route et n'aboutir à aucun résultat. Il ne faut pas être passif, mais actif et d'une activité intense ; c'est à cette condition seulement que la retraite sera fructueuse.

Aussi doit-on choisir comme prédicateur, non pas un orateur éloquent, — l'éloquence ici est parfaitement inutile — mais un homme d'expérience, ayant la pratique des enfants, sachant les aiguiller dans cette voie. Celui qui écrit ces lignes se souvient d'avoir fait appel pour une retraite de philosophes à un orateur en renom, qui fascina — le mot n'est pas trop fort — pendant trois jours, cette jeunesse naturellement enthousiaste, mais ne produisit aucun résultat appréciable. On admira, on crut avoir progressé, mais on ne tira aucune conclusion pratique. Les cahiers de retraite enregistrèrent des tirades éloquentes, on ne trouva presque aucune trace de ces résolutions mûries, fruits naturels de la réflexion, des conseils et de la prière, qui sont des semeurs d'énergie pour la vie nouvelle qui va commencer. On pourrait citer, et non sans attendrissement, un exemple tout opposé. Un vieux père jésuite, fort peu lettré et sans extérieur oratoire, mais d'un bon sens exquis et d'une adresse merveilleuse à ouvrir l'âme

des jeunes gens pour leur apprendre à s'étudier, à se préciser, à se donner de l'élan vers le bien, avait pour auditoire 24 jeunes philosophes, braves enfants, mais têtes légères, assez disposés à fumer des cigarettes — en cachette — et à *blaguer* le Père, pendant la retraite, tout en évitant les écarts trop graves. Dès le premier jour, après trois instructions précises, pratiques, qui faisaient comme toucher la vérité du doigt, sur la fin de l'homme, sur la mort et sur l'enfer, nos jeunes étourneaux furent retournés. Il fallait les voir défilant au réfectoire tête baissée, silencieux et graves et, le soir, s'agenouillant dévotement au pied de leurs lits pour une dernière et fervente prière. On fit, les jours suivants, de la très bonne besogne; bien des doutes furent dissipés, des vocations jusque-là indécises se décidèrent, et l'ardeur au bien de ces grands étourdis devenus des sages se manifesta par l'attitude, de longues causeries avec le Père, les magnifiques résolutions prises au jour de la clôture. Ils avouèrent avoir tous promis de devenir meilleurs; quelques-uns montrèrent, dans la suite, par des preuves non équivoques, qu'ils avaient tenu parole.

Quoique moins important, le rôle du directeur de la retraite — c'est ordinairement le professeur de la classe — n'est pas sans utilité. Il convient qu'avant l'ouverture, il présente les enfants au Supérieur de la Maison. Celui-ci les encouragera, leur fera envisager la retraite non comme une corvée, mais comme un insigne bienfait dont il faut se rendre digne par une tenue irréprochable et une entière bonne volonté. Il les engagera à se mettre à l'œuvre sans retard et à suivre docilement les conseils qui leur seront donnés. S'inspirant de ces paroles, le professeur, dans un entretien familier qui précèdera le premier exercice de la retraite, fera connaître aux exercitants le règlement précis à suivre, non sans ajouter que le véritable surveillant de la retraite sera le bon Dieu, à l'école duquel ils vont se mettre. Pour éviter tout abus possible, surtout si les retraitants sont nombreux, il pourra demander à chacun d'eux sa parole d'honneur d'être fidèle pendant trois jours à observer la règle. Cette marque de confiance est flatteuse; nous sommes convaincu qu'elle produit de bons fruits. On ne doit pas punir pendant la retraite. La surveillance doit exister, mais très large et très paternelle; si on s'aperçoit d'un manquement trop fort, il faut prévenir le délinquant; s'il y a récidive, le menacer de l'exclure sans pitié de la retraite, parce qu'il s'en montre indigne. Dans des cas très rares, il pourra être nécessaire de passer de la menace à l'exécution.

Les prières, le chant, le travail des mains pendant les récréations, sont des moyens d'inégale importance, mais qu'il faut savoir employer à propos pour rendre la retraite profitable. Si on accepte que toutes les récréations soient prises en silence — nous estimons qu'il peut en être ainsi le plus souvent — il faut de toute nécessité occuper les enfants. Quand on peut avoir à sa disposition un vaste enclos, on peut faire ratisser les allées, arroser les plantes ou les fleurs; si l'espace est trop restreint, il vaudrait mieux alors grouper les retraitants autour de soi, causer avec eux et les faire causer. Ils sont d'ordinaire, en ces jours de retraite, assez expansifs et d'abord facile. Ces entretiens sont peut-être ennuyeux pour nous, mais ils sont très profitables à nos enfants.

Il faut chanter pendant la retraite, des chants appropriés aux sujets traités par le Prédicateur; les chants égayent, émeuvent, disposent l'âme à subir des impressions profondes; il faut surtout prier, car sans la prière l'œuvre serait vaine. Très aisément on peut réciter trois chapelets par jour, le petit office de la Sainte Vierge. Il reste encore un temps très suffisant pour la réflexion personnelle, réflexion qui s'excitera, se précisera et deviendra fructueuse, non par les longues flâneries vides, qui sont plutôt décevantes, mais par l'effort, la notation de quelques pensées qui ont frappé et ont jailli spontanément de l'esprit sous l'influence de la grâce, la lecture de deux ou trois livres, seuls à conseiller en ces retraites : *L'Evangile*, le *Combat spirituel* et l'*Imitation de Jésus-Christ*. En somme, c'est la volonté qu'il faut mouvoir et fixer dans le bien. Chacun doit travailler pour soi, faire œuvre personnelle : elle est infiniment souple, variée, incapable d'être enfermée dans une formule, l'action d'une âme sur elle même. Il arrive même parfois que les effets produits sont déconcertants et déroutent toutes les théories. Il y a sans doute une logique de la conversion des âmes, mais combien souvent elle nous apparaît comme souverainement illogique ! Concluons cependant que les moxens indiqués : choix du Prédicateur, arrangement judicieux du temps et des exercices, chants, prières, lectures, réflexion personnelle, docilité aux conseils donnés, sont par eux-mêmes excellents pour donner à nos enfants un nouvel élan vers le bien, les amener à tirer grand profit de leur retraite de fin d'études (1).

(1) A ceux qui trouveraient quelque exagération à faire prendre les récréations en silence, je réponds qu'on l'obtient sans difficulté de communautés déjà nombreuses (100 à 150), à plus forte raison le peut-on obtenir d'une troupe de 20 à 25 jeunes gens, séparés de leurs autres camarades.

IV. — Les Retraites dans les œuvres de Jeunesse.

Jusqu'ici, il n'a été question que des retraites dans les milieux scolaires. Ce n'est pas seulement aux écoliers que ce genre d'exercice est utile et profitable; c'est aussi aux jeunes gens qui, leurs études terminées, font leur entrée dans le monde, y embrassent un état et se trouvent, par le fait d'une liberté plus grande, exposés à des dangers plus nombreux et plus redoutables.

A cette catégorie de chrétiens les diverses Associations et Œuvres de Jeunesse, et, en particulier, les Patronages, offrent des secours abondants et de sûres garanties de persévérance. Parmi les moyens de se maintenir dans la voie du bien et d'y progresser, mis à leur disposition, il convient de placer les retraites qui se font dans ces Œuvres, soit à la fin du Carême, pour servir de préparation à la communion pascale, soit à toute autre époque de l'année.

Ces retraites peuvent se faire de deux façons : dans le local de l'Œuvre elle-même, par la convocation de ses membres aux prédications données à des heures déterminées; ou bien dans un local spécial, soit à la campagne, soit à la ville, dans une maison de Retraite annexée à une résidence de communauté religieuse, où les retraitants sont logés et passent ensemble tout le temps que dure leur récollection.

Ce dernier genre de retraites, dites *retraites fermées*, tend à se généraliser de plus en plus, depuis une vingtaine d'années, et les directeurs d'Œuvres de Jeunesse y attachent, à bon droit, beaucoup d'importance et s'imposent de lourds sacrifices pour en procurer le bienfait aux sociétaires.

Toutefois l'autre sorte de retraites, plus accessible à la masse, est appelée à rester la plus générale. Pendant trois jours, les membres du Patronage viennent, une fois et même le plus souvent deux fois, dans la chapelle ou dans une salle de l'Œuvre, entendre les instructions qui leur sont adressées, préparent leur examen de conscience, viennent se confesser, (ordinairement au Prédicateur) et, le jour de la clôture, font ensemble la sainte Communion.

Dans le premier cas, il est très important, comme je l'ai dit à propos des « retraites de fin d'études » dans les collèges, que ceux qui prennent part à la retraite, y viennent spontanément, sans y être entraînés ou forcés. Tout ce que j'ai dit plus haut des « retraites de fin d'études »

peut et doit même leur être appliqué. Je n'ajouterai que ceci : à l'instigation du Prédicateur ou du confesseur, les exercitants devront étudier sérieusement s'ils sont vraiment dans la voie où Dieu les veut, et s'il n'y a pas lieu pour eux de mieux orienter leur vie. Combien, pour n'avoir pas voulu se donner le mal d'examiner cette importante question, se sont engagés dans la première voie venue, et y rencontrent à servir Dieu toutes les difficultés possibles !

Quant aux autres, ceux qui suivent, matin et soir, les exercices de la retraite, sans vivre en commun, il importe qu'on obtienne d'eux, dès le premier jour, une grande bonne volonté, une parfaite exactitude et assiduité aux instructions, un sincère désir de tirer profit de ces exercices. Pour cela, il faudra faire fréquemment appel, à leur esprit de sacrifice; encourager leurs efforts, les stimuler sans cesse; exclure impitoyablement ceux qui voudraient introduire de la dissipation, un mauvais esprit et compromettre le succès spirituel de la retraite.

Le Prédicateur devra faciliter aux retraitants le travail d'examen de conscience et d'aveu de leurs fautes, de manière qu'ils fassent tous une confession sincère, repentante, réparatrice de tout le mal dont il se sont rendus coupables, accompagnée de bon propos, de résolutions précises, d'un véritable désir de vie chrétienne et apostolique.

L'exposé des *grandes vérités* devra comprendre au moins quatre instructions : exposé simple, clair, incisif, pénétrant, illustré de traits capables de faire une forte et salutaire impression. Puis la vie chrétienne, ses avantages, ses joies, ses moyens d'alimentation et de perfection devront être présentés comme le « point de mire » vers lequel devront converger toutes les pensées et tous les efforts. Qui dira les grâces de conversion radicale, de transformation totale, offertes par ces retraites et les fruits merveilleux qu'en retirent, d'une année à l'autre, les jeunes exercitants?

Entre les différentes résolutions que le Prédicateur peut suggérer à ces derniers, citons celle de s'enrôler dans quelque association charitable, telle que les « *Petites Conférences de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.* » L'exercice de la double charité corporelle et spirituelle envers les malheureux contribuera puissamment à développer et à affermir la vie chrétienne parmi ces jeunes apôtres, à les habituer à l'oubli d'eux-mêmes, à l'amour de leurs frères, au service des intérêts de la religion.

L'un des résultats auxquels devront tendre la parole et l'action du Prédicateur devra être de développer en ces jeunes auditeurs l'esprit d'apostolat, le zèle pour la

cause de la vérité, pour la défense des intérêts de la religion; d'étouffer en leurs cœurs cet égoïsme et ce besoin de liberté, de repos et de jouissance qui sont, hélas! un mal si général de nos jours, et si fréquent parmi les jeunes.

C'est encore dans ces retraites que l'on devra s'appliquer à inculquer aux jeunes gens l'estime et le goût de la fréquente communion, la leur faisant envisager, non comme une simple pratique religieuse, mais comme l'indispensable aliment de la vie chrétienne comme le moyen le plus puissant de préservation, de victoire, de progrès, de perfection morale et de persévérance. Si l'on y parvient, on aura établi, de façon sûre et durable, le règne de Jésus-Christ dans leurs âmes, et contribué, plus que par tous les autres moyens, à faire de ces assidus du Banquet eucharistique, des vaillants et des apôtres, des héros et des saints (1).

(1) On consultera avec profit un intéressant chapitre de M. Timon-David dans son excellent ouvrage : *Traité de la confession des enfants et des jeunes gens* — Tome III, ch. IX; *Des Retraites*, pp. 243 et suiv.



TABLE DES MATIÈRES

Imprimerie des Catéchismes, 10, rue de Mézières, Paris.

OUVRAGES DU R. P. J.-M. LAMBERT

MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE

Directeur de l'Œuvre des Prêtres Educateurs

(*Tous les prix sont indiqués* franco).

JEUNESSE ET VIE CHRÉTIENNE. Entretiens à des jeunes gens. Un vol. in-12, de XI-300 pages, avec lettre approbative de S. G. Mgr Gouthe-Soulard, archevêque d'Aix. Préface du marquis de Ségur (Deuxième édition). — Prix. . . . . 2 fr. 50

LES JEUNES GENS DE L'ANCIEN TESTAMENT. Un vol. in-12, de XIX-300 pages, avec lettre approbative de S. Gr. Mgr Jourdan de la Passardière, évêque de Rosea. (2e édition) — Prix. . . . . 2 fr. 50

LES JEUNES GENS DU NOUVEAU TESTAMENT. Un vol. in-12, de XX-400 pages, avec lettre approbative de S. Gr. Mgr Chapon, évêque de Nice, et de Mgr Baunard, recteur des Facultés catholiques de Lille (2e édition). Prix. . . . . 3 fr. »

LE RÉGIME SAUVEUR ou la Communion dans les Maisons d'éducation. Ouvrage honoré de lettres approbatives de LL. EE. les cardinaux Rampolla, Sanfelice, Coullié et Bourret, et de NN. SS. Germain, évêque de Coutances; Guillois, évêque du Puy; Laroche, évêque de Nantes, etc. — Un vol, in-12, de XII-400 pages. — Prix. . 3 fr. 50

« L'EUCHARISTIE » ET LA JEUNESSE. Une brochure in-12 — Prix. . . . . 1 fr. »

LA COMMUNION FRÉQUENTE ET QUOTIDIENNE. Remarques au sujet de quelques opinions émises dans l'ouvrage de Mgr Isoard, évêque d'Annecy, intitulé : *Le système. du moins possible et demain dans la société chrétienne* Une brochure in-18. — Prix. . . . . . 0 fr. 50

E LA COMMUNION. Nouvelles remarques sur une brochure de Mgr Isoard, intitulée : *Nouveau dire sur le système du moins possible.* Une brochure in-18 (faisant suite à la précédente). — Prix. . . . . . 0 fr. 50

Le Décret sur la Communion quotidienne et son application aux Maisons d'Éducation. Un vol in-18 jésus. — Prix. . . . . 1 fr. 75

La Communion fréquente dans les Petits Séminaires et Collèges. Rapport présenté au Congrès Eucharistique de Metz, 1907. Une piqûre in-8°. — Prix. 0 fr. 30

La Sainte Communion et la Jeunesse des Ecoles. Rapport présenté au Congrès Eucharistique de Cologne 1909. Une piqûre in-8°. — Prix. . . . . 0 fr. 3

Noel : Élévations sur le mystère de Noël. Un vol. in-32 — Prix broché . . . . 1 fr.
reliure toile angl. . . . . 1 fr. 5

L'Éducation eucharistique des enfants. Une piqûre in-32. — Prix. 0 fr.1

Comment traitons-nous la Sainte Eucharistie? Piqûre in-32. — Prix (à la douzaine).. . . . 0 fr. 7

L'Éducation de la jeunesse par le prêtre. — Ouvrage dédié aux prêtres voués à l'éducation de la jeunesse; adopté et publié par l'*Alliance des Maisons d'éducation chrétienne*, et précédé d'une lettre approbative du R. P. Regnault, président de l'*Alliance*. — Un vol. in-12, de XVIII-200 pages. Prix. . . 2 fr. 50

Confession et Direction. Ouvrage dédié aux directeurs spirituels des maisons d'éducation. Un vol. in-18. — Prix. . . . . 1 fr. 30

Le grand jour et ses apprêts. Retraite de première Communion. Un vol. in-12 avec lettre approbative de S. G. Mgr Herscher, évêque de Langres. — Prix 3 fr. »

Retraites évangéliques. — I. Le jeune homme riche Un vol. in-12, de XI-276 pages. — Prix. . . 3 fr. »

II. Le fils prodigue. Un vol. in-12, de XXIII-240 pages — Prix. . . . . 3 fr. »

III. Zachée. Un vol. in-12, de XXII-270 pages. — Prix . . . . 3 fr. »

Le Secret des bonnes Communions. Une brochure in-32. — Prix, l'unité, o fr. 15; la douzaine, 1 fr. 50; le cent, 10 fr.

Guide de l'Écolier chrétien a la Table Sainte.

Guide de la Jeune Fille a la Table Sainte.
Deux piqûres in-32. Prix : 0 fr. 10; la douz.. o fr. 70; les cinquante, 2 fr. 50; le cent, 4 fr. 85.

Le Décret sur la Communion quotidienne et son application aux Fidèles. Un vol. in-16 couronne. — Prix. . . . . 2 fr. 50


a39003 010319944b


U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 06 06 15 06 0